

## Conseil communal de Lausanne

### Rapport de la Commission permanente des finances sur le préavis N° 2026/20 du 24 avril 2026 « Comptes de l'exercice 2025 »

---

#### Composition de la commission

M. Pierre Conscience	Présidence
M. Mathias Paquier	1 <sup>re</sup> Vice-présidence
M <sup>me</sup> Anne Berguerand	2 <sup>e</sup> Vice-présidence
M <sup>me</sup> Constance von Braun M <sup>me</sup> Pauline Blanc	Sous-commission CD (culture et développement urbain)
M. Valentin Christe M. Mountazar Jaffar	Sous-commission SE (sécurité et économie)
M <sup>me</sup> Anne Berguerand M <sup>me</sup> Lana Damergi (remplacée par M. Valentin Christe)	Sous-commission SCS (sports et cohésion sociale)
M. Mathias Paquier M. Samuel de Vargas	Sous-commission LEA (logement, environnement et architecture)
M. Ilias Panchard M. Yvan Salzmänn	Sous-commission EJQ (enfance, jeunesse et quartiers)
M <sup>me</sup> Marlyse Audergon M. Paulraj Kanthia	Sous-commission FIM (finances et mobilité)
M <sup>me</sup> Carolina Carvalho Arruda M <sup>me</sup> Mathilde Maillard	Sous-commission SIL (services industriels)

---

**Municipalité** : Florence Germond, Directrice des finances et de la mobilité

**Administration** : M. Louis-Marie Le Bot, Chef du Service des finances,  
M. Max von Siebenthal, Adjoint au chef de service,  
Mme Elisabeth Huber, Adjointe administrative,  
M. François Vaney, Economiste.

**Date des séances** : 6, 11 et 20 mai 2026

**Lieu** : Hôtel de Ville, Salle des Commissions

## Table des matières

1.	Travaux de la commission .....	2
2.	Remerciements.....	3
3.	Comptes 2025 .....	3
3.1.	Introduction .....	3
3.2.	Considérations générales .....	3
3.3.	Charges et revenus apurés .....	4
3.4.	Plafond d'endettement .....	4
3.5.	Comptes des investissements 2025.....	5
3.6.	Analyse des directions .....	6
3.6.1.	Direction Culture et développement urbain (CD).....	6
3.6.2.	Direction Sécurité et économie (SE).....	15
3.6.3.	Direction Sports et cohésion sociale (SCS) .....	23
3.6.4.	Direction Logement, environnement et architecture (LEA).....	30
3.6.5.	Direction Enfance, jeunesse et quartiers (EJQ) .....	38
3.6.6.	Direction Finances et mobilité (FIM) .....	49
3.6.7.	Direction Services industriels (SIL) .....	61
4.	Conclusion.....	72

### **1. Travaux de la commission**

La Commission des finances a traité le présent préavis dans le courant du mois de mai 2026, au travers de plusieurs séances plénières ainsi que des travaux menés par ses sous-commissions auprès des différentes directions de l'administration communale.

Les commissaires, répartis en sept sous-commissions, ont rencontré les services et directions concernés afin d'obtenir les informations nécessaires à l'analyse des comptes 2025. Ces échanges ont permis d'aborder les principaux écarts budgétaires, les évolutions financières significatives ainsi que les différents éléments de contexte utiles à la compréhension des résultats présentés.

Des renseignements complémentaires et divers documents de synthèse ont également été remis à la Commission afin de soutenir ses travaux.

Les rapports des sous-commissions ont ensuite été présentés et discutés en séances plénières de la Commission des finances, en présence des représentants de l'administration communale. Les commissaires ont pu demander les précisions jugées nécessaires avant l'approbation du présent rapport.

La Commission des finances a conduit ses travaux dans un esprit de sérieux, de rigueur et de collaboration constructive. Le présent rapport vise à retransmettre au Conseil communal les principaux éléments ressortant des analyses et discussions menées dans le cadre de l'examen des comptes 2025.

La Commission des finances a également traité, dans le cadre de ses séances, différents objets spécifiques soumis parallèlement à son examen, notamment en lien avec certains préavis municipaux et rapports financiers présentés durant la période sous revue.

## **2. Remerciements**

La Commission des finances tient à remercier l'ensemble des représentants de l'administration communale ayant participé à ses travaux et contribué à l'analyse des comptes 2025, en particulier :

- M. Louis-Marie Le Bot, Chef du Service des finances,
- M. Max von Siebenthal, Adjoint au chef de service,
- Mme Elisabeth Huber, Adjointe administrative,
- M. François Vaney, Economiste.

La Commission souligne la disponibilité, la réactivité ainsi que la qualité remarquable des explications et documents fournis tout au long des travaux des sous-commissions et des séances plénières.

Elle adresse également ses remerciements à Mme la Municipale Florence Germond pour sa participation aux échanges de la Commission et pour son engagement de longue date dans le suivi des finances de la Ville de Lausanne.

## **3. Comptes 2025**

### **3.1. Introduction**

La Commission des finances atteste avoir pris connaissance du rapport du Contrôle des finances de la Ville de Lausanne (CFL) relatif aux comptes annuels 2025, comprenant notamment le bilan, le compte de résultat, le tableau des investissements ainsi que l'annexe aux comptes, incluant les engagements hors bilan et les principales ententes intercommunales.

Dans le cadre de ses travaux, la Commission a également obtenu divers documents complémentaires et éléments d'analyse permettant d'approfondir certains sujets financiers, budgétaires et comptables. Ces documents ont contribué à l'examen des principaux écarts entre budget et comptes ainsi qu'à la compréhension des évolutions significatives intervenues durant l'exercice 2025.

### **3.2. Considérations générales**

Les comptes 2025 bouclent sur un excédent de revenus de CHF 7.4 millions, soit une différence positive de CHF 73.4 millions par rapport au budget 2025.

Cette amélioration résulte principalement :

- d'une évolution favorable des revenus fiscaux par rapport aux prédictions, notamment sur les personnes morales ;
- d'un niveau d'amortissements inférieur aux prévisions budgétaires.

L'évolution des charges de fonctionnement apurées demeure globalement contenue (+1.0% par rapport aux comptes 2024). Cette progression s'explique principalement par l'évolution de la masse salariale, notamment les annuités et l'indexation salariale.

Les revenus de fonctionnement apurés sont globalement stables par rapport aux comptes 2024 (+0.0%). La progression des recettes fiscales (+CHF 27.1 millions), en particulier de l'impôt sur les personnes morales, ainsi que l'augmentation des taxes, ventes et prestations facturées, sont compensées par différents effets liés aux mouvements de fonds et à certains changements de présentation comptable.

Les recettes fiscales liées aux personnes morales atteignent CHF 129.1 millions, en hausse de plus de CHF 22 millions par rapport aux comptes 2024. Cette évolution s'explique notamment par la croissance organique de certaines entreprises, des effets de rattrapage sur des exercices antérieurs ainsi que par l'introduction de l'imposition minimale demandée par L'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) et le groupe des 20 principaux pays industrialisés et émergents (G20)

Le niveau des investissements s'élève, en 2025, à CHF 179.6 millions d'investissements bruts, dans la continuité des exercices précédents. Une part substantielle de ces investissements concerne les infrastructures énergétiques, la mobilité, les bâtiments, les infrastructures sportives ainsi que les projets liés au Plan climat.

L'exercice 2025 se caractérise également par une amélioration de l'autofinancement par rapport au budget, notamment en raison :

- de l'amélioration du résultat opérationnel ;
- d'investissements nets inférieurs aux prévisions budgétaires ;
- de différents effets comptables liés aux amortissements et mouvements de fonds.

La dette nette recule de CHF 32 millions en 2025 pour s'établir à CHF 2.04 milliards. La Commission relève toutefois que les enjeux liés à l'autofinancement, au niveau élevé des investissements et à l'évolution future de l'endettement demeurent des éléments d'attention importants pour les prochains exercices.

### 3.3. Charges et revenus apurés

#### Charges apurées

Charges (en millions de CHF)	C2024	C2025	Variation	En %
<b>Charges de fonctionnement publiées</b>	<b>2'184.0</b>	<b>2'026.4</b>	<b>-157.6</b>	<b>-7.2%</b>
- Changement de méthodes comptables (présentation péréquation)	-248.8	-146.2		
- Variations des imputations internes et subventions		2.2		
- Diminution des achats d'énergie		72.4		
<b>Total des charges apurées</b>	<b>1'935.2</b>	<b>1'954.7</b>	<b>+19.6</b>	<b>+1.0%</b>

#### Revenus apurés

Revenus (en millions de CHF)	C2024	C2025	Variation	En %
<b>Revenus de fonctionnement publiés</b>	<b>2'164.5</b>	<b>2'033.8</b>	<b>-130.8</b>	<b>-6.0%</b>
- Changement de méthodes comptables (présentation péréquation)	-208.9	-109.4		
- Variations des imputations internes et subventions		2.2		
- Diminution des ventes d'énergie		30.0		
<b>Total des revenus apurés</b>	<b>1'955.6</b>	<b>1'956.5</b>	<b>+0.9</b>	<b>+0.0%</b>

### 3.4. Plafond d'endettement

Sur la base du bilan publié au 31 décembre 2025, la dette brute et l'endettement net évoluent comme suit :

(en millions de francs)	Endettement net *	Dette bancaire **
<b>Situation au 31.12.2024</b>	<b>2'072.1</b>	<b>2'808.5</b>
Variation de l'endettement :		
Comptes 2025	-31.6	+39.2
<b>Situation au 31.12.2025</b>	<b>2'040.5</b>	<b>2'847.7</b>

### **3.5. Comptes des investissements 2025**

Les investissements nets se sont élevés à CHF 148.1 millions en 2025, pour un niveau d'investissements bruts de CHF 179.6 millions, supérieur à la moyenne annuelle observée entre 2016 et 2024. La Municipalité a poursuivi ses investissements dans les domaines de l'énergie, de la mobilité, des bâtiments scolaires et sportifs, du Plan climat, des infrastructures de l'eau ainsi que du projet Métamorphose.

Les investissements nets demeurent toutefois inférieurs de CHF 115.5 millions au budget 2025, principalement en raison de retards ou de reports dans la réalisation de certains projets liés à des procédures administratives, oppositions, recours ou contraintes de planification et de ressources.

L'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement atteint CHF 184.0 millions et permet de couvrir intégralement les investissements nets du patrimoine administratif sur l'exercice 2025. Celui-ci se termine ainsi avec un excédent d'autofinancement de CHF 35.9 millions, alors que le budget 2025 prévoyait une insuffisance d'autofinancement de CHF 224.3 millions.

### 3.6. Analyse des directions

#### 3.6.1. Direction Culture et développement urbain (CD)

Les commissaires soussignées ont examiné les comptes 2025 en date des 27 avril et 4 mai 2026

Nous tenons à remercier M. le Directeur, M. Tamaro, responsable financier de direction, ainsi que les personnes suivantes pour la qualité des renseignements fournis :

Service	Personne	Fonction
Secrétariat Municipal	Simon Affolter	Secrétaire municipal
	Annabel Glauser	Responsable financière
Secrétariat général	Simon Affolter	Secrétaire général <i>ad interim</i>
Culture	Isabelle Gattiker	Cheffe de service
	Alexandra Sawley	Adjointe administrative
Bibliothèques et archives	Nadia Roch	Cheffe de service
Urbanisme	Julien Guérin	Chef de service
	Ganimete Heseti	Responsable financière
Contrôle des finances	Yves Tritten	Chef de service

#### 1. Principales évolutions budgétaires pour la Direction

##### 1.1. Evolution des charges de fonctionnement

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	41'003'081,21	42'256'500,00	41'976'093,55	-280'406,45	-0,66%
31	9'549'892,89	9'429'700,00	9'201'729,50	-227'970,50	-2,42%
32	332,47	0,00	463,50	463,50	N/A
33	9'054'695,37	9'532'600,00	7'851'763,31	-1'680'836,69	-17,63%
35	322'839'396,20	329'104'200,00	219'492'519,85	-109'611'680,15	-33,31%
36	65'156'966,09	63'047'300,00	66'098'541,34	3'051'241,34	4,84%
38	3'226'375,84	2'845'000,00	3'635'452,76	790'452,76	27,78%
39	7'848'299,01	7'555'500,00	7'715'230,45	159'730,45	2,11%
<b>Total</b>	<b>458'679'039,08</b>	<b>463'770'800,00</b>	<b>355'971'794,26</b>	<b>-107'799'005,74</b>	<b>-23,24%</b>

#### Explication des principales variations par rapport au budget

L'économie de charges du groupe 30 s'explique par la vacance de plusieurs postes ainsi qu'aux mutations de personnel.

L'économie du groupe 31 s'explique au SMUN (CHF 0.4 millions) et à URB (CHF 0.2 millions) par diverses non-dépenses sur les divers comptes du groupe 31 contrebalancées par un dépassement à CULT (CHF 0.4 millions) en lien avec des mandats externes confiés pour la signalétique, médiation et sécurité au Musée Romain Lausanne-Vidy ainsi que des attributions aux fonds gérés par les musées communaux.

Sous le groupe 33, la non-dépense est liée principalement aux amortissements moindres des projets Métamorphose (BDM) en lien avec les fouilles archéologiques des Prés-de-Vidy.

La forte diminution de charges du groupe 35 est la conséquence de l'introduction de la Nouvelle péréquation intercommunale vaudoise NPIV, le Fonds de péréquation disparaît et aucune alimentation dudit fonds n'a donc été comptabilisée.

L'augmentation des subventions (groupe 36) s'explique, au Service de la culture, par des dépenses par prélèvement sur les fonds de soutiens culturels casuels (cf. augmentation des prélèvements sur le groupe 48).

Le dépassement du groupe 38 se matérialise par une attribution au Fonds de soutien aux grands événements (CHF 400'000) compensé par une dissolution partielle de la Provision de soutien à la reprise économique post-covid ainsi que des attributions aux fonds dévolus aux soutiens culturels casuels.

## 1.2. Evolution des revenus de fonctionnement

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	884'964,00	0,00	0,00	0,00	-
41	1'116'448,00	1'660'000,00	0,00	-1'660'000,00	-100,00%
42	625'090,80	465'100,00	355'490,33	-109'609,67	-23,57%
43	5'568'553,81	3'920'300,00	6'417'116,01	2'496'816,01	63,69%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	198'402'015,84	233'245'200,00	121'980'686,31	-111'264'513,69	-47,70%
46	343'033,22	85'000,00	183'807,75	98'807,75	116,24%
48	3'195'869,20	0,00	3'238'461,74	3'238'461,74	N/A
49	1'217'591,78	1'184'000,00	2'411'844,05	1'227'844,05	103,70%
<b>Total</b>	<b>211'353'566,65</b>	<b>240'559'600,00</b>	<b>134'587'406,19</b>	<b>-105'972'193,81</b>	<b>-44,05%</b>

### Explication des principales variations par rapport au budget

La baisse totale de revenu sur le groupe 41 est liée au reclassement des recettes de permis de construire dans les recettes d'émoluments (groupe 43) au service de l'urbanisme (URB).

L'augmentation de revenus au sein du groupe 43 s'explique principalement à SG-CD par la rétrocession de subventions en provenance de Beaulieu SA ainsi que la dissolution partielle de la provision destinée au soutien de la reprise économique post-covid. Elle s'explique également à URB par le reclassement des recettes de permis de construire sur le groupe 43 au-lieu du groupe 41 ainsi que l'entrée en vigueur différée du nouveau règlement des permis de construire.

La forte diminution de revenus au niveau du groupe 45 est la conséquence de l'introduction de la Nouvelle péréquation intercommunale vaudoise NPV et s'explique principalement par l'abandon des retours thématiques liés aux routes et par la baisse du retour population.

Concernant le groupe 48, les prélèvements sur les fonds non budgétisés viennent équilibrer les dépassements sur les subventions (groupe 36).

L'augmentation de revenus (groupe 49) est liée aux recettes des taxes de séjour attribuées au subventionnement des investissements de Beaulieu SA.

## 2. Principales évolutions budgétaires par service

### 2.1.1. Evolution des charges de fonctionnement Secrétariat municipal

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	14'884'044,92	15'620'500,00	15'235'850,93	-384'649,07	-2,46%
31	4'554'186,49	4'773'300,00	4'384'554,09	-388'745,91	-8,14%
32	0,00	0,00	210,40	210,40	N/A
33	375'618,48	373'800,00	280'965,99	-92'834,01	-24,84%
35	322'829'046,20	329'100'000,00	219'428'165,85	-109'671'834,15	-33,32%
36	1'172'682,75	1'166'100,00	1'022'178,65	-143'921,35	-12,34%
38	3'540,00	0,00	11'793,00	11'793,00	N/A
39	1'910'030,35	1'959'700,00	1'757'497,95	-202'202,05	-10,32%
<b>Total</b>	<b>345'729'149,19</b>	<b>352'993'400,00</b>	<b>242'121'216,86</b>	<b>-110'872'183,14</b>	<b>-31,41%</b>

#### Explication des principales variations par rapport au budget

- 300200 : un départ à la retraite au secrétariat du Conseil communal ; baisse de la rémunération des scrutateurs en raison de l'annulation de votations.
- Les principales économies ressortent du cours ordinaire de choses, par exemple moins de besoins en impressions et reliures (310100), en achats de mobilier (311) et en entretien d'objets mobiliers (315).
- 319300 : la cotisation pour le projet NEXPO n'a pas dû être versée en 2025.
- 390902 : pas d'affichage promotionnel particulier n'a eu lieu cette année, ce qui a évité des imputations internes provenant de MAP.
- 35 : éléments en lien avec la péréquation intercommunale (cf. *infra*).

### 2.1.2. Evolution des revenus de fonctionnement Secrétariat municipal

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	584'717,80	465'100,00	320'316,90	-144'783,10	-31,13%
43	1'835'426,75	1'746'300,00	1'573'346,00	-172'954,00	-9,90%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	198'241'667,86	232'994'000,00	121'791'148,06	-111'202'851,94	-47,73%
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	189'170,00	182'000,00	182'200,00	200,00	0,11%
<b>Total</b>	<b>200'850'982,41</b>	<b>235'387'400,00</b>	<b>123'867'010,96</b>	<b>-111'520'389,04</b>	<b>-47,38%</b>

#### Explication des principales variations par rapport au budget

- **Moins de recettes comptabilisées en particulier en lien avec** la baisse du nombre de locations du Casino de Montbenon (427100 et 427300) et à la baisse d'encaissements des amendes de la Commission des contravention (437000) en raison d'arrêt maladie de longue durée. Toutefois, la Commission veille à la problématique de la prescription des amendes, celles-ci seront donc facturées prochainement.

Tableau lié à la péréquation intercommunale (35 et 45) :

<i>en mios</i> <i>+ charges / - produits</i>	Comptes 2024	Budget 2025	Compte 2025	écart Comptes 2025 Vs Budget 2025
A. Total Péréquation (recette)	-71,0	-93,7	-109,4	-15,7
<i>dont :</i>				
Alimentation	137,9	128,0		
Retour population	-161,0	-150,4		
Solidarité		-5,0		
Retours thématiques	-47,9	-66,3		
B. Participation à la cohésion sociale	103,0	110,6	141,9	31,3
C. Facture policière	7,9	4,4	4,3	-0,1
<b>Total péréquation et factures cantonales (A+B+C)</b>	<b>39,9</b>	<b>21,3</b>	<b>36,7</b>	<b>15,4</b>
Lignes de transports - tl	57,9	67,0	55,0	-12,0
Lignes de transports - Trégional	16,1	19,1	18,4	-0,7
<b>D. Total transports</b>	<b>74,1</b>	<b>86,1</b>	<b>73,3</b>	<b>-12,8</b>
E. RIE III	-10,4	-11,0	-12,0	-1,0
<b>Grand total (A+B+C+D+E)</b>	<b>103,5</b>	<b>96,4</b>	<b>98,0</b>	<b>1,6</b>
Total Compte 45	-219,3	-232,7	-121,5	111,2
Total Compte 35	322,8	329,1	219,5	-109,6
<b>Grand total (coût net) 45+35</b>	<b>103,5</b>	<b>96,4</b>	<b>98,0</b>	<b>1,6</b>

### 2.2.1. Evolution des charges de fonctionnement Secrétariat général CD

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	4'733'891,18	5'202'300,00	5'198'666,40	-3'633,60	-0,07%
31	902'089,53	829'400,00	922'522,24	93'122,24	11,23%
32	190,75	0,00	2,00	2,00	N/A
33	4'111'975,04	3'520'000,00	1'906'096,24	-1'613'903,76	-45,85%
35	10'200,00	0,00	64'354,00	64'354,00	N/A
36	10'172'341,04	9'876'600,00	9'730'257,78	-146'342,22	-1,48%
38	0,00	0,00	400'000,00	400'000,00	N/A
39	513'842,45	503'300,00	547'268,90	43'968,90	8,74%
<b>Total</b>	<b>20'444'529,99</b>	<b>19'931'600,00</b>	<b>18'769'167,56</b>	<b>-1'162'432,44</b>	<b>-5,83%</b>

#### Explication des principales variations par rapport au budget

- 31 : moins de manifestations organisées (317). Mandats externes concernant une analyse de marché sur l'offre hôtelière non-prévue au budget (318500) et liés à la campagne d'attractivité du centre-ville et de ses commerçants (318900), les deux postes étant couverts par le 439910.
- 33 : amortissements en particulier en lien avec les fouilles archéologique des Prés-de-Vidy. L'écart au budget s'explique par l'absence d'amortissements en 2025 selon décision du service des Finances
- 38 : attribution au Fonds de soutien aux grands événements. Le solde du crédit-cadre sera transféré au Fonds en 2026 (pour un montant de l'ordre de CHF 41'000.-). Dissolution partielle de la provision économique post-covid pour alimenter ledit Fonds (439900).

## 2.2.2. Evolution des revenus de fonctionnement Secrétariat général CD

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	884'964,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	0,00	0,00	0,00	0,00	-
43	1'516'956,51	792'000,00	2'363'206,56	1'571'206,56	198,38%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	11'700,00	0,00	18'760,00	18'760,00	N/A
46	223'440,90	35'000,00	92'807,75	57'807,75	165,17%
48	0,00	0,00	150'000,00	150'000,00	N/A
49	0,00	0,00	1'194'068,20	1'194'068,20	N/A
<b>Total</b>	<b>2'637'061,41</b>	<b>827'000,00</b>	<b>3'818'842,51</b>	<b>2'991'842,51</b>	<b>361,77%</b>

### Explication des principales variations par rapport au budget

- 435600 : augmentation des honoraires facturés par le Bureau Métamorphose pour la fin de la planification des Plaines-du-Loup.
- 435600 : la CPCL a mandaté la commission immobilière pour la gestion des évaluations des immeubles. Le mandat devait se terminer, mais tel n'est pas encore le cas ce qui explique la hausse des honoraires perçus.
- 436201 : rétrocessions de Beaulieu SA en raison de versement en retour lié à la RE-DIP TVA.
- 465004 : subvention touchée par le FERL en lien avec la réalisation des guides délicieux.
- 480001 : première subvention versée par le Fonds des grandes manifestations (Phantom of the Opera, Beaulieu)
- 49 : reversement à l'UDPV des recettes de taxe de séjour perçues en raison des grands événements, en particulier ayant lieu à Beaulieu.

## 2.3.1. Evolution des charges de fonctionnement Service de la culture

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	7'196'058,34	6'830'500,00	7'151'068,16	320'568,16	4,69%
31	2'233'239,18	1'650'200,00	2'073'185,91	422'985,91	25,63%
32	18,87	0,00	64,20	64,20	N/A
33	4'470'410,29	4'457'800,00	4'478'518,71	20'718,71	0,46%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	53'081'343,80	51'274'600,00	54'614'654,96	3'340'054,96	6,51%
38	3'222'835,84	2'845'000,00	3'223'659,76	378'659,76	13,31%
39	3'280'047,16	2'969'400,00	3'209'322,65	239'922,65	8,08%
<b>Total</b>	<b>73'483'953,48</b>	<b>70'027'500,00</b>	<b>74'750'474,35</b>	<b>4'722'974,35</b>	<b>6,74%</b>

### Explication des principales variations par rapport au budget

- Les comptes sont grandement impactés par les divers Fonds culturels (sur les rubriques 365, 380 et 480). Il convient donc de distinguer les chiffres présentés de ceux « hors fonds ». Autrement dit, le total de l'écart des charges hors fonds s'élève à CHF 806'936.27.
- Les principales variations concernent une augmentation en coût du personnel en raison d'arrêts de longue durée (30), d'une augmentation des subventions versées (365) et d'une hausse des imputations internes (39).
- 365 : CHF 60'000.- d'augmentation des subventions en lien avec l'indexation ; diverses hausses en lien avec les loyers.

### 2.3.2. Evolution des revenus de fonctionnement Service de la culture

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	40'373,00	0,00	35'173,43	35'173,43	N/A
43	1'707'863,00	550'300,00	913'238,66	362'938,66	65,95%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	17'978,98	0,00	14'022,50	14'022,50	N/A
46	119'592,32	50'000,00	91'000,00	41'000,00	82,00%
48	3'195'869,20	0,00	3'088'461,74	3'088'461,74	N/A
49	10'136,00	0,00	10'480,00	10'480,00	N/A
<b>Total</b>	<b>5'091'812,50</b>	<b>600'300,00</b>	<b>4'152'376,33</b>	<b>3'552'076,33</b>	<b>591,72%</b>

#### Explication des principales variations par rapport au budget

- La variation des revenus hors fonds est de CHF 89'466.-.
- 43 : remboursement APG et autres assurances et montant des finances d'entrée (439200) estimé trop élevé dans le budget.
- 46 : reçu subvention de la Confédération pour la participation culturelle.
- 48 : mouvements liés aux Fonds (cf. *supra*).

### 2.4.1. Evolution des charges de fonctionnement Bibliothèque et archives de la Ville de Lausanne

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	6'755'020,40	6'959'800,00	6'820'276,42	-139'523,58	-2,00%
31	1'274'369,31	1'448'800,00	1'317'778,12	-131'021,88	-9,04%
32	122,85	0,00	186,90	186,90	N/A
33	2'317,60	10'200,00	13'147,97	2'947,97	28,90%
35	0,00	2'000,00	0,00	-2'000,00	-100,00%
36	730'598,50	730'000,00	731'449,95	1'449,95	0,20%
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	1'643'402,30	1'632'700,00	1'686'293,65	53'593,65	3,28%
<b>Total</b>	<b>10'405'830,96</b>	<b>10'783'500,00</b>	<b>10'569'133,01</b>	<b>-214'366,99</b>	<b>-1,99%</b>

#### Explication des principales variations par rapport au budget

- Plusieurs compensations internes afin de se concentrer sur les besoins occasionnés par la fusion des bibliothèques publique et scolaire de Bellevaux (anciennement Entre-Bois).
- 31 : moins de propositions et de besoins en acquisitions et moins de besoins en impressions en particulier.

### 2.4.2. Evolution des revenus de fonctionnement Bibliothèque et archives de la Ville de Lausanne

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	0,00	0,00	0,00	0,00	-
43	243'416,17	236'600,00	195'409,36	-41'190,64	-17,41%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	130'000,00	6'497,75	-123'502,25	-95,00%
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	0,00	0,00	0,00	0,00	-
<b>Total</b>	<b>243'416,17</b>	<b>366'600,00</b>	<b>201'907,11</b>	<b>-164'692,89</b>	<b>-44,92%</b>

### Explication des principales variations par rapport au budget

- Nécessité d'abolir les amendes pour la catégorie « jeunesse » afin d'être aligné avec les bibliothèques scolaires. Impact sur les revenus 439400.
- Subvention cantonale de CHF 130'000.- non-perçue (45).

#### 2.5.1. Evolution des charges de fonctionnement Service de l'urbanisme

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	6'170'755,97	6'295'500,00	6'268'579,39	-26'920,61	-0,43%
31	551'795,07	679'800,00	475'850,66	-203'949,34	-30,00%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	94'373,96	1'170'800,00	1'173'034,40	2'234,40	0,19%
35	150,00	2'200,00	0,00	-2'200,00	-100,00%
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	431'393,00	427'800,00	443'797,65	15'997,65	3,74%
<b>Total</b>	<b>7'248'468,00</b>	<b>8'576'100,00</b>	<b>8'361'262,10</b>	<b>-214'837,90</b>	<b>-2,51%</b>

### Explication des principales variations par rapport au budget

- De manière générale, il est constaté une baisse des demandes de permis de construire, ce qui impacte tant les charges (31) que les revenus (cf. *infra*). En parallèle, il y a une hausse des demandes de travaux sans autorisation (non soumises à émolument avant le 1<sup>er</sup> novembre 2025).

#### 2.5.2. Evolution des revenus de fonctionnement Service de l'urbanisme

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	1'116'448,00	1'660'000,00	0,00	-1'660'000,00	-100,00%
42	0,00	0,00	0,00	0,00	-
43	248'761,12	583'200,00	1'340'754,50	757'554,50	129,90%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	130'669,00	121'200,00	150'258,00	29'058,00	23,98%
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	16'285,78	0,00	16'695,85	16'695,85	N/A
<b>Total</b>	<b>1'512'163,90</b>	<b>2'364'400,00</b>	<b>1'507'708,35</b>	<b>-856'691,65</b>	<b>-36,23%</b>

### Explication des principales variations par rapport au budget

- La rubrique 41 a été reclassée à la 43.
- 43 : moins de revenus provenant des demandes de permis de construire et des frais de suivi des plans d'affectation et des taxes sur l'équipement communautaire.
- 45 : perception en 2025 du solde 2024 de la subvention cantonale pour le bureau d'agglomération.
- 49 : prestations facturées aux autres services, non prévues au budget.

## 2.6.1. Evolution des charges de fonctionnement Contrôle des finances de la Ville de Lausanne

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	1'263'310,40	1'347'900,00	1'301'652,25	-46'247,75	-3,43%
31	34'213,31	48'200,00	27'838,48	-20'361,52	-42,24%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	0,00	0,00	0,00	0,00	-
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	69'583,75	62'600,00	71'049,65	8'449,65	13,50%
<b>Total</b>	<b>1'367'107,46</b>	<b>1'458'700,00</b>	<b>1'400'540,38</b>	<b>-58'159,62</b>	<b>-3,99%</b>

### Explication des principales variations par rapport au budget

- 31 : baisse des charges en raison de la baisse des besoins courants et de la diminution de la prime d'assurance RC (318600).

## 2.6.2. Evolution des revenus de fonctionnement Contrôle des finances de la Ville de Lausanne

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	0,00	0,00	0,00	0,00	-
43	16'130,26	11'900,00	31'160,93	19'260,93	161,86%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	1'002'000,00	1'002'000,00	1'008'400,00	6'400,00	0,64%
<b>Total</b>	<b>1'018'130,26</b>	<b>1'013'900,00</b>	<b>1'039'560,93</b>	<b>25'660,93</b>	<b>2,53%</b>

### Explication des principales variations par rapport au budget

- 436102 : remboursement APG en particulier.

## 3. Budget d'investissement

Les éléments saillants des dépenses d'investissements sont les suivants :

- Service de la culture : création d'une deuxième salle de concert le Romandie ; prévisions 2025 = CHF 0.- ; comptes 2025 = CHF 1'773'477. En 2025, il n'était rien prévu puisqu'il s'agissait déjà d'un dépassement important de crédit communiqué au Conseil communal fin 2024. Un crédit complémentaire d'investissement sera ultérieurement demandé, ce qui permettra de clarifier la situation.
- Service de l'urbanisme : réaménagement place de la Riponne ; prévisions 2025 = 1'370'000.- ; comptes 2025 : CHF 514'891.- (retard de mise en place du projet). Place de la Riponne, renforcement de la portance du parking souterrain ; prévisions 2025 = 0.- ; comptes 2025 = 5'588'451 (pas de prévisibilité).
- Métamorphose : mis à part des retards, rien de particulier semble à signaler.
- Il est précisé que figurent aux dépenses d'investissements certains objets qui n'ont pas encore été approuvés par le Conseil communal.

## 4. Commentaires particuliers de la COFIN

Au vu des explications apportées par les différents services, et en conclusion de ce rapport, la sous-

commission CD vous invite à accepter les comptes 2025 de cette direction.

Les commissaires :

Pauline Blanc (rapporteuse)

Constance von Braun

### 3.6.2. Direction Sécurité et économie (SE)

Les commissaires soussignés ont examiné les comptes 2025 entre le 22 avril et le 4 mai 2026.

Nous tenons à remercier Monsieur le Directeur ainsi que les personnes suivantes pour la qualité des renseignements fournis :

Service	Personne	Fonction
Secrétariat général SE	Mme Cindy Felley	Secrétaire générale
	M. Alexandre Lambiel	Responsable financier direction SE
Corps de police	M. Olivier Botteron	Commandant
	M. Lionel Grin	Commissaire principal
	Mme Aviles Anastasia	Cheffe Finances & Intendance
	Mme Silvia Jacinto	Responsable Finances
	M. Alexandre Lambiel	Responsable financier direction SE
Service de protection et de sauvetage	M. Philippe Schneider	Chef de service
	M. Stéphane Tréhan	Responsable finances
	M. Alexandre Lambiel	Responsable financier direction SE
Contrôle des habitants	Mme Nadine Cossy	Cheffe de service
	Mme Nathalie Alam	Cheffe section Admin & finances
	Mme Ellen Richard	Comptable
	M. Alexandre Lambiel	Responsable financier direction SE
Service de l'économie	Mme Cindy Felley	Cheffe de service a.i.
	M. Alexandre Lambiel	Responsable financier direction SE
Service de l'eau	M. Sébastien Apothéoz	Chef de service
	M. Alexandre Lambie	Responsable financier direction SE

## 1. Principales évolutions budgétaires pour la Direction

### 1.1. Évolution des charges de fonctionnement

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	168'678'352,64	180'185'600,00	173'684'857,45	-6'500'742,55	-3,61%
31	64'677'703,54	78'933'900,00	64'572'641,01	-14'361'258,99	-18,19%
32	0,00	0,00	371,30	371,30	N/A
33	23'642'101,47	26'696'700,00	21'532'226,93	-5'164'473,07	-19,34%
35	9'405'588,75	8'821'600,00	6'592'669,86	-2'228'930,14	-25,27%
36	600'063,50	662'800,00	2'931'164,51	2'268'364,51	342,24%
38	16'484'402,73	4'346'800,00	21'662'473,88	17'315'673,88	398,35%
39	17'438'153,09	18'026'400,00	18'451'200,25	424'800,25	2,36%
<b>Total</b>	<b>300'926'365,72</b>	<b>317'673'800,00</b>	<b>309'427'605,19</b>	<b>-8'246'194,81</b>	<b>-2,60%</b>

#### Explication des principales variations par rapport au budget

L'économie de charges du groupe 30 s'explique essentiellement par la vacance de postes.

L'économie de charges du groupe 31 s'explique essentiellement par le Service de l'Eau qui concentre CHF -10.7 mios de la variation sur deux postes :

- à la nature 318, CHF -8.3 mios (dont diminution due à une économie importante pour l'eau potable sur la facture des SIL) ;
- à la nature 314, CHF -2.4 mios (dont diminution due à des travaux non réalisés sur les ouvrages et sur le réseau).

La diminution de charges du groupe 33 est principalement due à des amortissements moins élevés que budgétés. Il s'agit du reflet des divergences entre réalisé et planifié.

Les projets présentant les plus grandes variations sont :

- Station pompage et réservoir Montalègre CHF 0.9 mios
- Usine "Saint-Sulpice II" CHF -4.0 mios
- Rénovation du centre funéraire de Montoie CHF -1.0 mio
- Pompage des eaux Pont-de-Pierre vers l'usine de Sonzier CHF -0.9 mio

La non-dépense du groupe 35 s'explique essentiellement à un reclassement comptable lié à la répartition de la taxe de séjour pour Lausanne Tourisme, le Camping de Vidy et Beaulieu pour un impact de CHF -3.2 mios (contrepartie équivalente aux natures 36 et 39).

L'excédent de charges du groupe 36 se justifie principalement en raison du reclassement comptable lié à la répartition de la taxe de séjour pour Lausanne Tourisme et le Camping de Vidy avec un impact de CHF 2.0 mios (contrepartie équivalente à la nature 35).

Pour le groupe 38, le dépassement de CHF 17.3 mios provient principalement des attributions aux réserves plus importantes que prévu au budget au Service de l'eau compte tenu d'un exercice comptable plus favorable. Il est utile de rappeler que l'ensemble des écarts liés au Service de l'eau n'impactent pas le résultat de la Ville car il s'agit d'un service autofinancé.

Au groupe 39, l'augmentation est due à un reclassement comptable lié à la répartition de la taxe de séjour pour Beaulieu avec un impact de CHF 1.2 mios (contrepartie équivalente à la nature 35).

## 1.2. Évolution des revenus de fonctionnement

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	13'628'487,30	13'600'000,00	14'779'977,60	1'179'977,60	8,68%
41	488'175,10	490'000,00	480'107,70	-9'892,30	-2,02%
42	4'820'025,53	4'797'400,00	4'791'997,06	-5'402,94	-0,11%
43	144'659'273,56	146'348'800,00	150'865'659,99	4'516'859,99	3,09%
44	0,00	0,00	92'101,00	92'101,00	N/A
45	29'845'488,87	30'689'300,00	30'567'245,66	-122'054,34	-0,40%
46	890'431,90	100'000,00	1'067'753,34	967'753,34	967,75%
48	10'700'639,01	19'156'500,00	6'391'805,70	-12'764'694,30	-66,63%
49	18'955'425,53	19'056'200,00	11'060'277,05	-7'995'922,95	-41,96%
<b>Total</b>	<b>223'987'946,80</b>	<b>234'238'200,00</b>	<b>220'096'925,10</b>	<b>-14'141'274,90</b>	<b>-6,04%</b>

### Explication des principales variations par rapport au budget

L'excédent de revenus du groupe 40 est dû à l'impôt sur les divertissements des suites des activités des établissements de nuit et des salles de spectacles meilleures que budgétées.

L'écart favorable au niveau du groupe 43, soit CHF 4.5 mios, est la résultante essentiellement d'une augmentation des taxes de raccordement et d'utilisation (CHF +12.0 mios) au Service de l'eau et d'une diminution des amendes (CHF -5.9 mios) au Corps de police.

La hausse du groupe 46 (CHF +1.0 mio) s'explique principalement au Service de l'Eau par des contributions au Fonds de solidarité Eau, montants reversés dans ledit fonds.

L'insuffisance de revenus du groupe 48 s'explique par un prélèvement sur les fonds de réserve du Service de l'eau moins important que planifié (CHF -12.8 mios). Il est utile de rappeler que l'ensemble des écarts liés au Service de l'eau n'impactent pas le résultat de la Ville car il s'agit d'un service autofinancé.

Au groupe 49, la diminution est due principalement à l'annulation d'une facture interne entre le Corps

de police et le Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics suite à la nouvelle péréquation intercommunale (NPIV) pour impact de CHF -7.6 mios.

## 2. Principales évolutions budgétaires par service

### 2.1.1 Évolution des charges de fonctionnement Secrétariat général SE

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	3'904'937,23	5'544'700,00	5'293'328,90	-251'371,10	-4,53%
31	146'642,12	179'000,00	271'990,13	92'990,13	51,95%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	1'246,76	0,00	0,42	0,42	N/A
35	274'489,20	273'600,00	275'570,30	1'970,30	N/A
36	8'500,00	8'500,00	8'750,00	250,00	2,94%
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	512'286,85	528'500,00	528'725,75	225,75	0,04%
<b>Total</b>	<b>4'848'102,16</b>	<b>6'534'300,00</b>	<b>6'378'365,50</b>	<b>-155'934,50</b>	<b>-2,39%</b>

#### Explication des principales variations par rapport au budget

L'augmentation des charges du groupe 31 est liée à l'engagement d'une société de sécurité externe pour compléter le dispositif sécuritaire.

### 2.1.2 Évolution des revenus de fonctionnement Secrétariat général SE

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	0,00	0,00	0,00	0,00	-
43	834'010,87	720'300,00	844'074,54	123'774,54	17,18%
44	0,00	0,00	2'183,00	2'183,00	N/A
45	12'545,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	60'000,00	31'532,60	-28'467,40	-47,45%
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	698'900,00	921'400,00	673'100,00	-248'300,00	-26,95%
<b>Total</b>	<b>1'545'455,87</b>	<b>1'701'700,00</b>	<b>1'550'890,14</b>	<b>-150'809,86</b>	<b>-8,86%</b>

#### Explication des principales variations par rapport au budget

L'augmentation groupe 43 s'explique par les remboursements de traitements et de charges sociales ainsi que les remboursements des jetons de présence perçus par M. le Municipal qui ont été supérieurs aux prévisions.

La baisse du groupe 46 s'explique par la diminution des revenus liée au report d'une mission subventionnée par l'État de Vaud.

### 2.2.1. Evolution des charges de fonctionnement Corps de police

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	91'713'350,40	95'056'400,00	93'687'393,28	-1'369'006,72	-1,44%
31	6'507'520,18	8'493'500,00	7'320'760,36	-1'172'739,64	-13,81%
32	0,00	0,00	171,00	171,00	N/A
33	3'764'430,50	4'346'300,00	3'781'563,03	-564'736,97	-12,99%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	11'700,00	14'700,00	11'700,00	-3'000,00	-20,41%
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	5'124'040,00	4'993'000,00	4'962'589,98	-30'410,02	-0,61%
<b>Total</b>	<b>107'121'041,08</b>	<b>112'903'900,00</b>	<b>109'764'177,65</b>	<b>-3'139'722,35</b>	<b>-2,78%</b>

#### Explication des principales variations par rapport au budget

La différence du groupe 30 s'explique par le fait que plusieurs postes de policiers-ères sont vacants. La différence du groupe 31 s'explique par plusieurs facteurs, dont notamment des retards de livraison sur les nouveaux équipements du corps de police, du faible nombre d'aspirants, et des coûts liés aux véhicules passés de thermiques à électrique.

### 2.2.2. Evolution des revenus de fonctionnement Corps de police

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	139'397,17	96'300,00	102'102,01	5'802,01	6,02%
43	28'381'581,56	35'335'900,00	27'315'205,82	-8'020'694,18	-22,70%
44	0,00	0,00	49'926,00	49'926,00	N/A
45	2'059'883,55	2'075'200,00	4'010'567,96	1'935'367,96	93,26%
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	20'000,00	22'539,38	2'539,38	12,70%
49	16'875'457,53	16'693'500,00	9'103'485,70	-7'590'014,30	-45,47%
<b>Total</b>	<b>47'456'319,81</b>	<b>54'220'900,00</b>	<b>40'603'826,87</b>	<b>-13'617'073,13</b>	<b>-25,11%</b>

#### Explication des principales variations par rapport au budget

La baisse du groupe 43 est principalement due au manque perçu par les amendes. Celles-ci tendent à baisser d'année en année en raison de la baisse du nombre de places de parc, de l'abaissement de la vitesse (zones 30) et des radars qui flashent moins.

La hausse du groupe 45 est liée au reclassement comptable des recettes en provenance des services du Canton (voir rubrique 435) ainsi que la rétrocession du bénéfice de l'Académie de Police et l'augmentation de la facturation du personnel détaché.

### 2.3.1. Evolution des charges de fonctionnement Service de protection et de sauvetage

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	32'060'097,26	34'458'300,00	33'526'908,73	-931'391,27	-2,70%
31	3'928'353,57	4'114'700,00	3'691'468,81	-423'231,19	-10,29%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	1'380'761,82	1'079'000,00	1'326'589,54	247'589,54	22,95%
35	938'372,50	950'000,00	942'740,50	-7'259,50	-0,76%
36	39'100,00	39'100,00	39'100,00	0,00	0,00%
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	1'691'231,61	1'963'400,00	1'753'305,68	-210'094,32	-10,70%
<b>Total</b>	<b>40'037'916,76</b>	<b>42'604'500,00</b>	<b>41'280'113,26</b>	<b>-1'324'386,74</b>	<b>-3,11%</b>

#### Explication des principales variations par rapport au budget

La baisse du groupe 30 est due au fait qu'il n'y a pas eu d'écolages à payer, du fait qu'aucun engagement d'aspirants n'a eu lieu en 2025.

La baisse du groupe 31 s'explique par plusieurs facteurs, dont principalement un retard cantonal sur les changements des tenues des ambulanciers et des d'économies d'achats de produits alimentaires pour le restaurant du Centre de formation.

### 2.3.2. Evolution des revenus de fonctionnement Service de protection et de sauvetage

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	147'079,96	205'000,00	163'780,08	-41'219,92	-20,11%
43	8'286'049,67	7'945'600,00	8'303'768,64	358'168,64	4,51%
44	0,00	0,00	17'098,00	17'098,00	N/A
45	14'652'773,57	13'726'000,00	14'365'408,75	639'408,75	4,66%
46	58'343,65	0,00	2'467,95	2'467,95	N/A
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	345'637,40	577'900,00	335'013,45	-242'886,55	-42,03%
<b>Total</b>	<b>23'489'884,25</b>	<b>22'454'500,00</b>	<b>23'187'536,87</b>	<b>733'036,87</b>	<b>3,26%</b>

#### Explication des principales variations par rapport au budget

La hausse du groupe 43 s'explique par une hausse des recettes liées au facturation des intervention ambulancières, elles-mêmes liées à l'augmentation des tarifs.

La hausse du groupe 45 s'explique par un remboursement du canton supérieur à ce qui était prévu.

### 2.4.1. Evolution des charges de fonctionnement Service du contrôle des habitants

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	4'615'122,44	4'768'600,00	4'859'262,90	90'662,90	1,90%
31	153'343,87	166'000,00	133'885,65	-32'114,35	-19,35%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	44'028,19	7'000,00	81'333,68	74'333,68	1061,91%
35	2'192'257,20	1'350'000,00	1'679'764,40	329'764,40	24,43%
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	419'527,25	426'000,00	423'302,25	-2'697,75	-0,63%
<b>Total</b>	<b>7'424'278,95</b>	<b>6'717'600,00</b>	<b>7'177'548,88</b>	<b>459'948,88</b>	<b>6,85%</b>

#### Explication des principales variations par rapport au budget

La hausse du groupe 33 s'explique par un montant des défalcatons supérieur aux prévisions.  
La hausse du groupe 35 s'explique par un montant des émoluments (parts cantonales et fédérales) reversés au Canton supérieur aux prévisions, mais en corrélation avec les rubriques 431 et 451.

### 2.4.2. Evolution des revenus de fonctionnement Service du contrôle des habitants

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	0,00	29'000,00	0,00	-29'000,00	-100,00%
43	1'605'345,88	1'313'500,00	1'598'476,59	284'976,59	21,70%
44	0,00	0,00	2'620,00	2'620,00	N/A
45	1'969'109,50	1'350'000,00	1'775'309,90	425'309,90	31,50%
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	0,00	0,00	0,00	0,00	-
<b>Total</b>	<b>3'574'455,38</b>	<b>2'692'500,00</b>	<b>3'376'406,49</b>	<b>683'906,49</b>	<b>25,40%</b>

#### Explication des principales variations par rapport au budget

La hausse du groupe 43 s'explique par des recettes liées aux émoluments (part lausannoise) liés aux nouveaux habitants, y compris les étudiants, supérieures aux prévisions.  
La hausse du groupe 45 s'explique par des recettes issues des émoluments (parts cantonales et fédérales) supérieure aux prévisions, en corrélation avec les rubriques 351 et 431

### 2.5.1. Evolution des charges de fonctionnement Service de l'économie

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	7'107'402,29	7'743'100,00	6'908'412,18	-834'687,82	-10,78%
31	2'103'368,75	1'940'600,00	1'559'215,76	-381'384,24	-19,65%
32	0,00	0,00	200,30	200,30	N/A
33	713'642,47	2'326'300,00	1'362'930,95	-963'369,05	-41,41%
35	5'943'366,90	6'200'000,00	3'249'801,12	-2'950'198,88	-47,58%
36	536'485,50	540'500,00	2'869'225,91	2'328'725,91	430,85%
38	0,00	200'000,00	264'000,00	64'000,00	32,00%
39	1'274'934,05	1'373'500,00	2'388'919,10	1'015'419,10	73,93%
<b>Total</b>	<b>17'679'199,96</b>	<b>20'324'000,00</b>	<b>18'602'705,32</b>	<b>-1'721'294,68</b>	<b>-8,47%</b>

#### Explication des principales variations par rapport au budget

La baisse du groupe 35 s'explique par un reclassement comptable lié à la répartition de la taxe de séjour pour Lausanne Tourisme, le Camping de Vidy et Beaulieu (voir commentaire général ci-dessus). La hausse du groupe 36 s'explique par la hausse du soutien aux commerçants et autres activités touristiques (voir rubrique 439), ainsi qu'au reclassement comptable lié à la répartition de la taxe de séjour.

La hausse du groupe 39 est due au reclassement comptable ainsi qu'à la répartition de la taxe de séjour.

## 2.5.2. Evolution des revenus de fonctionnement Service de l'économie

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	13'628'487,30	13'600'000,00	14'779'977,60	1'179'977,60	8,68%
41	488'175,10	490'000,00	480'107,70	-9'892,30	-2,02%
42	3'968'889,42	3'825'600,00	3'698'140,34	-127'459,66	-3,33%
43	5'743'637,71	6'392'500,00	5'916'663,66	-475'836,34	-7,44%
44	0,00	0,00	3'934,00	3'934,00	N/A
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	46'815,15	41'000,00	44'746,85	3'746,85	9,14%
<b>Total</b>	<b>23'876'004,68</b>	<b>24'349'100,00</b>	<b>24'923'570,15</b>	<b>574'470,15</b>	<b>2,36%</b>

### Explication des principales variations par rapport au budget

La hausse du groupe 40 s'explique par un résultat supérieur au budget de l'impôt sur le divertissement. La baisse du groupe 42 s'explique la taxe d'occupation du domaine public, notamment pour les marchés et les forains, inférieure aux prévisions.

La baisse du groupe 43 s'explique par des recettes relatives aux émoluments administratifs perçus lors d'octroi d'heures de prolongation inférieures aux prévisions.

## 2.6.1. Evolution des charges de fonctionnement Service de l'eau

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	29'277'443,02	32'614'500,00	29'409'551,46	-3'204'948,54	-9,83%
31	51'838'475,05	64'040'100,00	51'595'320,30	-12'444'779,70	-19,43%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	17'737'991,73	18'938'100,00	14'979'809,31	-3'958'290,69	-20,90%
35	57'102,95	48'000,00	444'793,54	396'793,54	826,65%
36	4'278,00	60'000,00	2'388,60	-57'611,40	-96,02%
38	16'484'402,73	4'146'800,00	21'398'473,88	17'251'673,88	416,02%
39	8'416'133,33	8'742'000,00	8'394'357,49	-347'642,51	-3,98%
<b>Total</b>	<b>123'815'826,81</b>	<b>128'589'500,00</b>	<b>126'224'694,58</b>	<b>-2'364'805,42</b>	<b>-1,84%</b>

### Explication des principales variations par rapport au budget

La baisse du groupe 30 s'explique par une vingtaine de postes vacants.

La baisse du groupe 31 s'explique par un important nombre de travaux, d'entretiens et d'achats non réalisés en 2025.

La hausse du groupe 38 s'explique par une importante attribution au fonds de réserve.

## 2.6.2. Evolution des revenus de fonctionnement Service de l'eau

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	564'658,98	641'500,00	827'974,63	186'474,63	29,07%
43	99'808'647,87	94'641'000,00	106'887'470,74	12'246'470,74	12,94%
44	0,00	0,00	16'340,00	16'340,00	N/A
45	11'151'177,25	13'538'100,00	10'415'959,05	-3'122'140,95	-23,06%
46	832'088,25	40'000,00	1'033'752,79	993'752,79	2484,38%
48	10'700'639,01	19'136'500,00	6'369'266,32	-12'767'233,68	-66,72%
49	988'615,45	822'400,00	903'931,05	81'531,05	9,91%
<b>Total</b>	<b>124'045'826,81</b>	<b>128'819'500,00</b>	<b>126'454'694,58</b>	<b>-2'364'805,42</b>	<b>-1,84%</b>

### Explication des principales variations par rapport au budget

La hausse du groupe 43 s'explique par des recettes supérieures aux prévisions en termes de taxes diverses et vente d'eau.

### 3. Budget d'investissement

Pas de commentaires

### 4. Commentaires particuliers de la COFIN

Au vu des explications apportées par les différents services, et en conclusion de ce rapport, la sous-commission SE vous invite à accepter les comptes 2025 de cette direction.

Les commissaires :

Mountazar Jaffar (rapporteur)

Valentin Christe

### 3.6.3. Direction Sports et cohésion sociale (SCS)

Les commissaires soussignés ont examiné les comptes 2025 en dates de 27 avril et du 4 mai 2025.

Nous tenons à remercier Mme la Directrice Emilie Moeschler ainsi que les personnes suivantes pour la qualité des renseignements fournis :

Service	Personne	Fonction
Secrétariat Général	Mme Christelle Joly	Secrétaire Générale
	Mme Marie-Noëlle Domon-Aubort	Adjointe à la Secrétaire Générale
Service des Sports	Mme Myriam Pasche	Cheffe de service des Sports
	M Loris Gaille	Responsable du domaine Finances, adjoint de la Cheffe de Service
Service Social	Olivier Ferrari	Chef service social
	Laurence Nusbaumer	Responsable financière SSL
Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité	Christelle Joly,	Secrétaire Générale
	Olivier Cruchon	Chef du Servie SISP
	Fotis Amarantidis	Répondant financier du SISP
Service du Travail	Michel Cambrosio Redmer	Chef de Service du Travail
	Olivier Savary	Adjoint au Chef de Service du Travail

Merci aussi à M Frédéric Montavon, Adjoint de la Responsable Financière, qui nous a accompagnés pour toutes les visites.

#### 1. Principales évolutions budgétaires pour la Direction

Le Service s'est doté, en 2025, d'une "Responsable financière de direction", Mme Laurence Ouwehand, permettant ainsi de faire le lien avec toutes les autres directions. Nous sommes face à une transition du plan comptable MCH1 à MCH2.

Comme le montrent les tableaux ci-dessous, par rapport aux prévisions du budget 2025 :

les charges sont inférieures de 0.45% et s'élèvent à **CHF 162'509'516,31**

les revenus sont inférieurs de 3.95% et se montent à **CHF 86'975'198,48**

l'excédent global des charges est de **CHF 75'534'317,83**, 5.1% de moins que budgété.

#### 1.1. Evolution des charges de fonctionnement

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	72'991'649,97	78'950'700,00	76'401'692,54	-2'549'007,46	-3,23%
31	23'127'306,90	25'772'200,00	25'516'474,72	-255'725,28	-0,99%
32	958,48	0,00	849,89	849,89	N/A
33	8'316'862,12	7'981'300,00	8'725'140,90	743'840,90	9,32%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	35'140'294,30	37'097'200,00	35'103'982,62	-1'993'217,38	-5,37%
37	0,00	0,00	2'088'100,00	2'088'100,00	N/A
38	196'144,07	0,00	844'493,15	844'493,15	N/A
39	13'454'007,30	13'447'500,00	13'828'782,49	381'282,49	2,84%
<b>Total</b>	<b>153'227'223,14</b>	<b>163'248'900,00</b>	<b>162'509'516,31</b>	<b>-739'383,69</b>	<b>-0,45%</b>

#### Explication des principales variations par rapport au budget

- L'économie de charges du groupe **30** s'explique principalement par la vacance de postes ainsi qu'au non-remplacement des départs naturels.

- La hausse des charges au groupe **33** est principalement due à des amortissements plus élevés que budgétés pour les projets "Vidy – stade Coubertin – bâtiments " pour CHF +0.3 mio, "Stade olympique et bâtiments " pour CHF +0.2 mio et "Autres installations" pour CHF +0.2 mio. Il s'agit du reflet des divergences entre réalisé et planifié.
- La non-dépense observée au sein du groupe **36** résulte principalement d'un reclassement comptable des subventions vers le groupe **37**, celles-ci étant appelées à être redistribuées (cf. augmentation des subventions perçues à redistribuer sur le groupe **47**).
- Le dépassement sur le groupe **38** se matérialise par une attribution de la subvention cantonale au nouveau fonds de réserve MiniPIC (Programme d'Intégration Cantonal) en lien avec le Bureau lausannois pour les immigrés (CHF 0.6 mio) et une attribution sur le fond de réserve du centre social régional (CHF 0.2 mio).
- Finalement, le dépassement sur le groupe **39** est lié à l'organisation de la Fête Fédérale de Gymnastique 2025 avec des refacturations internes plus importantes que prévues.

## 1.2. Evolution des revenus de fonctionnement

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	2'211'527,17	2'295'200,00	2'254'195,26	-41'004,74	-1,79%
43	17'239'222,69	19'184'300,00	18'290'088,80	-894'211,20	-4,66%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	56'668'057,85	57'336'700,00	60'631'068,35	3'294'368,35	5,75%
46	2'682'342,55	2'975'200,00	1'070'911,05	-1'904'288,95	-64,01%
47	0,00	0,00	2'088'100,00	2'088'100,00	N/A
48	930'907,55	0,00	640'349,00	640'349,00	N/A
49	1'928'461,20	1'875'700,00	2'000'486,02	124'786,02	6,65%
<b>Total</b>	<b>81'660'519,01</b>	<b>83'667'100,00</b>	<b>86'975'198,48</b>	<b>3'308'098,48</b>	<b>3,95%</b>

### Explication des principales variations par rapport au budget

- Le recul des revenus du groupe **43** s'explique essentiellement par des recettes des logements sociaux inférieures aux prévisions, résultant notamment d'une surévaluation des loyers au groupe **31**.
- L'excédent de revenu du groupe **45** s'explique par des financements reçus du canton plus importants que prévus.
- L'insuffisance de revenus du groupe **46** s'explique par un reclassement comptable, avec un transfert vers le groupe **47**.
- Concernant le groupe **47**, les subventions perçues à redistribuer viennent équilibrer le dépassement sur les (groupe **37**).
- Au groupe **48**, l'excédent de revenus est expliqué principalement par le prélèvement sur le nouveau fonds de réserve MiniPIC en lien avec le Bureau lausannois pour les immigrés.

## 2. Principales évolutions budgétaires par service

### 2.1.1 Evolution des charges de fonctionnement Secrétariat général SCS

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	2'321'038,86	2'549'600,00	2'478'669,71	-70'930,29	-2,78%
31	128'129,57	221'300,00	227'589,97	6'289,97	2,84%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	0,00	0,00	0,00	0,00	-
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	250'851,31	264'000,00	280'616,91	16'616,91	6,29%
<b>Total</b>	<b>2'700'019,74</b>	<b>3'034'900,00</b>	<b>2'986'876,59</b>	<b>-48'023,41</b>	<b>-1,58%</b>

#### Explication des principales variations par rapport au budget

- Le dépassement sur le groupe **31** est lié à deux études, l'une sur l'impact économique d'Athlétissima, et l'autre en association avec Addiction Suisse sur la stratégie "drogue et espace public". Vu que ces études sont transverses, les frais sont partagés.

### 2.1.2 Evolution des revenus de fonctionnement Secrétariat général SCS

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	0,00	0,00	0,00	0,00	-
43	35'955,80	41'000,00	44'102,70	3'102,70	7,57%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	679'162,37	693'600,00	730'310,60	36'710,60	5,29%
<b>Total</b>	<b>715'118,17</b>	<b>734'600,00</b>	<b>774'413,30</b>	<b>39'813,30</b>	<b>5,42%</b>

#### Explication des principales variations par rapport au budget

- Les revenus du SG, stables, sont essentiellement liés aux imputations internes (**49**), l'informatique est centralisée au SG, sauf quelques spécificités des services.

### 2.2.1 Evolution des charges de fonctionnement Service des Sports

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	12'222'649,06	13'179'300,00	12'822'691,54	-356'608,46	-2,71%
31	8'145'025,96	8'764'300,00	9'982'283,31	1'217'983,31	13,90%
32	-235,17	0,00	298,64	298,64	N/A
33	8'166'171,75	7'691'700,00	8'463'815,44	772'115,44	10,04%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	15'479'513,47	17'114'500,00	16'547'916,78	-566'583,22	-3,31%
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	4'069'824,44	4'108'800,00	4'586'561,35	477'761,35	11,63%
<b>Total</b>	<b>48'082'949,51</b>	<b>50'858'600,00</b>	<b>52'403'567,06</b>	<b>1'544'967,06</b>	<b>3,04%</b>

#### Explication des principales variations par rapport au budget

- La non-dépense observée au sein du groupe **30** vient de la réorganisation du service, avec des postes vacants, re pourvus en fin d'année (Un adjoint à la cheffe de service et responsable du domaine finance et une responsable de l'unité communication). Une nouvelle responsable RH arrivera en mai 2026.

- L'important dépassement dans le groupe **31** fait essentiellement suite à la réévaluation, tous les 5 ans, du mandat relatif à la gestion du Stade de la Tuillière, avec une augmentation de CHF 290'000.-, avec rétroactivité pour 2024.

Les infrastructures sont toujours confrontées à beaucoup de réparations urgentes et à la hausse des coûts de l'énergie.

- Au groupe **33** nous observons que les amortissements ont été plus importants que prévus.
- Grâce aux grandes manifestations sportives (FFG et Championnat du Monde de Basket U19 entre autres) ainsi que le rayonnement de "Lausanne Capitale Olympique" (FLOC) auprès des fondations internationales, le Centre Sportif de Malley (CSM) a eu une très bonne activité et ainsi la Ville a pu diminuer son subventionnement, ce que nous remarquons au groupe **36**.

•

## 2.2.2 Evolution des revenus de fonctionnement Service des Sports

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	2'192'817,17	2'295'200,00	2'226'860,91	-68'339,09	-2,98%
43	2'395'682,35	2'968'500,00	2'579'812,03	-388'687,97	-13,09%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	350'138,37	123'200,00	72'861,19	-50'338,81	-40,86%
46	55'000,00	4'500,00	2'695,55	-1'804,45	-40,10%
48	0,00	0,00	1'720,00	1'720,00	N/A
49	132'500,00	159'800,00	161'745,00	1'945,00	1,22%
<b>Total</b>	<b>5'126'137,89</b>	<b>5'551'200,00</b>	<b>5'045'694,68</b>	<b>-505'505,32</b>	<b>-9,11%</b>

### Explication des principales variations par rapport au budget

- Pour le groupe **43**, la différence à la baisse des revenus par rapport au budget est essentiellement liée à la baisse des recettes d'entrées aux piscines de Bellerive et de Mon-Repos.
- Le Canton a octroyé moins de subventions pour Sport-Passion, suite à l'arrêt des cours de ski au Paccôts et aucune pour l'école de natation, groupe **45**.

## 2.3.1 Evolution des charges de fonctionnement Service social Lausanne

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	29'599'060,86	33'930'000,00	30'415'619,01	-3'514'380,99	-10,36%
31	1'106'979,08	817'400,00	860'206,17	42'806,17	5,24%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	0,00	0,00	0,00	0,00	-
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	132'435,07	0,00	186'323,15	186'323,15	N/A
39	4'990'465,38	4'883'300,00	4'853'160,25	-30'139,75	-0,62%
<b>Total</b>	<b>35'828'940,39</b>	<b>39'630'700,00</b>	<b>36'315'308,58</b>	<b>-3'315'391,42</b>	<b>-8,37%</b>

### Explication des principales variations par rapport au budget

Chaque année il est nécessaire de rappeler que le SSL dépend presque entièrement du financement cantonal, et ce en fonction du nombre de dossiers traités et non pas de la complexité de ceux-ci. La taille du service, en comparaison avec les autres structures cantonales, impose des charges fixes indépendantes du nombre de dossiers, non prises en compte par le financement cantonal.

- La **baisse** des charges du groupe **30** découle essentiellement de postes vacants budgétés mais non pourvus. Ces postes sont au plan des postes et peuvent être activés en cas d'augmentation du nombre de dossiers RI.
- Le groupe **31** est à nouveau touché par une augmentation importante de demandes de traductrices et traducteurs pour un accès aux droits pour toutes et tous.
- Dans le groupe **38**, la charge non budgétisée correspond à une attribution au fond de réserve.

### 2.3.2 Evolution des revenus de fonctionnement Service social Lausanne

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	0,00	0,00	0,00	0,00	-
43	477'439,52	226'500,00	191'437,63	-35'062,37	-15,48%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	34'424'696,10	34'410'100,00	36'309'033,90	1'898'933,90	5,52%
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	930'907,55	0,00	11'659,00	11'659,00	N/A
49	80'612,44	65'300,00	91'703,70	26'403,70	40,43%
<b>Total</b>	<b>35'913'655,61</b>	<b>34'701'900,00</b>	<b>36'603'834,23</b>	<b>1'901'934,23</b>	<b>5,48%</b>

#### Explication des principales variations par rapport au budget

- Au groupe **43**, il est toujours difficile de prévoir les allocations maternité, assurance militaire et remboursements suite à des accidents. En 2025 ces encaissements ont été moins importants que budgétés.
- Un subventionnement du canton plus important pour des enquêteurs explique l'écart à la hausse avec le budget dans le groupe **45**.
- Dans le groupe **49**, l'écart est issu du transfert des frais de la permanence sociale décentralisée au SG.

### 2.4.1 Evolution des charges de fonctionnement Service du travail

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	19'214'167,53	19'336'300,00	20'145'728,58	809'428,58	4,19%
31	3'345'870,69	3'361'900,00	3'519'121,96	157'221,96	4,68%
32	1'193,65	0,00	551,25	551,25	N/A
33	61'156,72	76'300,00	62'196,01	-14'103,99	-18,48%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	112'500,00	112'500,00	114'696,00	2'196,00	1,95%
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	1'595'017,54	1'624'800,00	1'556'897,67	-67'902,33	-4,18%
<b>Total</b>	<b>24'329'906,13</b>	<b>24'511'800,00</b>	<b>25'399'191,47</b>	<b>887'391,47</b>	<b>3,62%</b>

#### Explication des principales variations par rapport au budget

- L'évolution du chômage impacte les comptes du service du travail, avec une augmentation de personnel dans les ORP, ce qui s'observe au niveau du groupe **30**. Une charge non budgétisée dans ce même groupe est issue de la réévaluation salariales au niveau de l'inspection du Travail.
- Au niveau du groupe **39**, certaines charges sont maintenant directement imputées au niveau du groupe **31**.
-

## 2.4.2 Evolution des revenus de fonctionnement Service du travail

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	582,00	0,00	2'918,35	2'918,35	N/A
43	1'326'285,58	1'195'400,00	1'405'977,52	210'577,52	17,62%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	17'834'209,96	18'119'900,00	19'099'120,79	979'220,79	5,40%
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	1'019'298,89	937'600,00	1'000'604,22	63'004,22	6,72%
<b>Total</b>	<b>20'180'376,43</b>	<b>20'252'900,00</b>	<b>21'508'620,88</b>	<b>1'255'720,88</b>	<b>6,20%</b>

### Explication des principales variations par rapport au budget

- Au groupe **43**, la prévision des entrées des allocations maternité, assurance militaire et remboursements suite à des accidents est mal aisée. En 2025 ces encaissements ont été plus importants que budgétisés.
- Dans le groupe **45**, on notera une hausse des subventions de la Commission Fédérale de coordination pour la Sécurité au Travail en relation avec les mesures de sécurité au travail.

Le fait que l'Al adresse plus de monde, produit aussi des recettes supplémentaires.

## 2.5.1 Evolution des charges de fonctionnement Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	9'634'733,66	9'955'500,00	10'538'983,70	583'483,70	5,86%
31	10'401'301,60	12'607'300,00	10'927'273,31	-1'680'026,69	-13,33%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	89'533,65	213'300,00	199'129,45	-14'170,55	-6,64%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	19'548'280,83	19'870'200,00	18'441'369,84	-1'428'830,16	-7,19%
37	0,00	0,00	2'088'100,00	2'088'100,00	N/A
38	63'709,00	0,00	658'170,00	658'170,00	N/A
39	2'547'848,63	2'566'600,00	2'551'546,31	-15'053,69	-0,59%
<b>Total</b>	<b>42'285'407,37</b>	<b>45'212'900,00</b>	<b>45'404'572,61</b>	<b>191'672,61</b>	<b>0,42%</b>

### Explication des principales variations par rapport au budget

- La hausse des charges du groupe **30** est relative surtout à l'annualisation des hébergements d'urgence ainsi qu'à l'augmentation d'une classe pour les "Accueillants sociaux en Hébergement d'Urgence". Les postes deviennent fixes, cette prestation devient pérenne pour la Ville avec une vision à long terme. Les indemnités de nuit et de dimanche sont adaptées en conformité avec le SPEL.

Un nouvel adjoint au chef de service a pris ses fonctions.

Nous signalerons aussi que l'équipe sociale de rue est pérennisée, que ses membres sont engagés en fixe et qu'elle s'est renforcée avec une nouvelle cheffe d'équipe.

- La baisse des charges au groupe **31** est majoritairement due à la surévaluation des loyers des logements sociaux.
- Au niveau du groupe **36**, concernant les aides individuelles (366), on notera surtout la nette augmentation des abonnements TL à prix réduits (+ de 11'000), ainsi que l'attrait important pour "Vélo 14" (333 bons utilisés). Ces prestations, entièrement financées par le FDD (groupe 43) a

été plus importante que budgétisée. Un certain nombre d'améliorations ont été apportées pour simplifier les procédures, notamment de renouvellement.

Par contre, deux subventions du Canton, (Association Sleep-In ainsi que l'Armée du Salut - La Marmotte) redistribuées par la Ville, sont maintenant comptabilisées dans le groupe **37**.

## 2.5.2 Evolution des revenus de fonctionnement Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	18'128,00	0,00	24'416,00	24'416,00	N/A
43	13'003'859,44	14'752'900,00	14'068'758,92	-684'141,08	-4,64%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	4'059'013,42	4'683'500,00	5'150'052,47	466'552,47	9,96%
46	2'627'342,55	2'970'700,00	1'068'215,50	-1'902'484,50	-64,04%
47	0,00	0,00	2'088'100,00	2'088'100,00	N/A
48	0,00	0,00	626'970,00	626'970,00	N/A
49	16'887,50	19'400,00	16'122,50	-3'277,50	-16,89%
<b>Total</b>	<b>19'725'230,91</b>	<b>22'426'500,00</b>	<b>23'042'635,39</b>	<b>616'135,39</b>	<b>2,75%</b>

### Explication des principales variations par rapport au budget

- Plusieurs variations touchent le groupe **43**.
  - une baisse des revenus des logements sociaux, qui avaient été surévalués.
  - Un excédent de recettes du FDD, une augmentation des émoluments perçus pour les abonnements TL et lors des naturalisations.
- On retrouve les deux subventions du Canton, (Sleep-In et l'Armée du Salut - La Marmotte) redistribuées par la Ville, comptabilisées dans le groupe **47** et non plus au **46**.

## 3 Budget d'investissement

Une grande partie des dépenses d'investissement du patrimoine administratif sont dues à des assainissement et entretien d'installations sportives.

## 4 Commentaires particuliers de la COFIN

Au vu des explications apportées par les différents services, et en conclusion de ce rapport, la sous-commission SCS vous invite à accepter les comptes 2025 de cette direction.

Les commissaires :

Anne Berguerand (rapportrice)

Samuel De Vargas

### 3.6.4. Direction Logement, environnement et architecture (LEA)

Les commissaires soussignés ont examiné les comptes 2025 les 28 et 29 avril 2026.

Nous tenons à remercier Mme la Directrice ainsi que les personnes suivantes pour la qualité des renseignements fournis :

Service	Personne	Fonction
Secrétariat général LEA	Mme Yanick Aeby	Secrétaire générale
	M. Bertrand Fahrni	Responsable financier
	Mme Nathalie Bovey	Cheffe comptable
	Mme Hoang Truc Ha Nguyen	Adjointe à la cheffe comptable
Service du cadastre	M. Sébastien Monnier	Chef de service
Service des gérances	M. Renaud Jaccard	Chef de service
	Mme Ziwei Ding Quillet	Responsable financière de service
Service d'architecture et du logement	Mme Catherine Borghini Polier	Cheffe de service
	Mme Andrea Faucherre	Adjointe à la CS et responsable domaine LUP&EP
	M. David Cagliesi	Responsable support et développement
Service des parcs et domaines	M. Etienne Balestra	Chef de service
	Mme Marie Kolb	Adjointe au chef de service
	Mme Alice Fuchs	Responsable financière de service
Service d'organisation et informatique	Mme Nadine Haller	Adjointe au chef de service
	M. Jean-Paul Pinon	Responsable financier

## 1. Principales évolutions budgétaires pour la Direction

### 1.1. Evolution des charges de fonctionnement

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	71'881'392,43	76'390'900,00	73'427'911,31	-2'962'988,69	-3,88%
31	48'531'782,82	48'770'900,00	47'967'392,35	-803'507,65	-1,65%
32	908,60	0,00	0,00	0,00	-
33	26'685'127,44	25'870'000,00	26'050'083,42	180'083,42	0,70%
35	14'971,20	23'000,00	8'734,60	-14'265,40	-62,02%
36	3'289'701,65	3'782'600,00	3'441'272,75	-341'327,25	-9,02%
37	8'190,40	0,00	14'130,00	14'130,00	N/A
38	1'662'267,80	263'900,00	837'052,53	573'152,53	217,19%
39	22'026'849,32	21'904'400,00	23'082'555,35	1'178'155,35	5,38%
<b>Total</b>	<b>174'101'191,66</b>	<b>177'005'700,00</b>	<b>174'829'132,31</b>	<b>-2'176'567,69</b>	<b>-1,23%</b>

### Explication des principales variations par rapport au budget

L'économie de charges du groupe 30 s'explique par la vacance de nombreux postes.

L'économie de charges du groupe 31 s'explique au sein de quelques services sur le compte 318 en lien avec des coûts budgétés de certains projets qui ont été surestimés et d'autres replanifiés en 2026.

Le dépassement de charges de CHF 0.2 million du groupe 33 s'explique globalement par des amortissements du patrimoine financier (PF) inférieurs de CHF 2.9 millions à Gérances en lien avec les travaux d'entretien différé contrebalancés par des amortissements du patrimoine administratif (PA) supérieurs de CHF 2.6 millions pour divers objets d'investissements et des amortissements de créances et débiteurs supérieurs de CHF 0.5 million.

L'économie de charges du groupe 36 s'explique au service Architecture et logement en lien avec la

renonciation aux versements de subventions aux propriétaires (aides à la pierre) en raison du dépassement du plafond du Fonds de régulation des loyers selon les instructions du Canton de Vaud.

Le dépassement du groupe 38 s'explique par l'attribution au Fonds de rénovation et d'assainissement énergétique des bâtiments du patrimoine financier des revenus nets des bâtiments assainis dans le cadre du Rapport-préavis N° 2015/50.

Le dépassement du groupe 39 s'explique par l'augmentation de la facturation interne des biens, services et marchandises.

## 1.2. Evolution des revenus de fonctionnement

### 1.3.

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	66'055'934,80	63'867'100,00	70'011'756,20	6'144'656,20	9,62%
43	24'243'369,97	23'680'600,00	27'122'779,63	3'442'179,63	14,54%
44	0,00	0,00	116'043,89	116'043,89	N/A
45	141'809,68	133'400,00	142'971,50	9'571,50	7,18%
46	523'962,00	273'000,00	324'415,75	51'415,75	18,83%
47	8'190,40	0,00	14'130,00	14'130,00	N/A
48	5'362'804,86	6'173'100,00	4'667'567,31	-1'505'532,69	-24,39%
49	43'672'840,71	43'511'600,00	45'045'545,74	1'533'945,74	3,53%
<b>Total</b>	<b>140'008'912,42</b>	<b>137'638'800,00</b>	<b>147'445'210,02</b>	<b>9'806'410,02</b>	<b>7,12%</b>

### Explication des principales variations par rapport au budget

L'excédent de revenus du groupe 42 s'explique au Service des gérances par des revenus locatifs des immeubles préemptés et des redevances DDP supérieurs au budget.

L'excédent de revenus du groupe 43 est due principalement au changement de méthode de comptabilisation en 2025 du prélèvement au FDD en faveur des crédits d'investissement qui émerge au budget de fonctionnement au lieu d'être comptabilisé dans les recettes d'investissement.

L'écart au groupe 48 est à mettre en lien avec des prélèvements sur le Fonds de rénovation et d'assainissement énergétique des bâtiments du patrimoine financier inférieurs au budget.

Le dépassement du groupe 49 s'explique par l'augmentation de la facturation interne des biens, services et marchandises.

## 2. Principales évolutions budgétaires par service

### 2.1.1 Evolution des charges de fonctionnement Secrétariat général LEA

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	4'164'265,93	5'335'300,00	4'870'534,30	-464'765,70	-8,71%
31	394'077,13	883'700,00	350'637,79	-533'062,21	-60,32%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	2,20	1'500'200,00	1'907'196,45	406'996,45	27,13%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	161'795,30	0,00	0,00	0,00	-
39	239'090,45	338'300,00	323'268,02	-15'031,98	-4,44%
<b>Total</b>	<b>4'959'231,01</b>	<b>8'057'500,00</b>	<b>7'451'636,56</b>	<b>-605'863,44</b>	<b>-7,52%</b>

#### Explication des principales variations par rapport au budget

Bien que tous les postes du Secrétariat général soient pourvus, l'écart entre le budget et les comptes au groupe 30 s'explique par l'engagement du responsable financier de la direction en cours d'année, la retraite d'un collaborateur remplacé par une personnes en interne avec moins d'années d'expérience, ainsi que des périodes de vacances entre départs et engagements.

La différence du groupe 31 est due au fait que le Bureau du climat et de la durabilité (BCD) a dû retarder la réalisation de travaux, notamment liés à la promotion de la santé, au projet de restauration collective durable III ou encore au volet adaptation et bilan des émissions du plan climat. Ces retards s'expliquent principalement par des négociations en cours avec le Canton et la Confédération.

### 2.1.2 Evolution des revenus de fonctionnement Secrétariat général LEA

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	0,00	0,00	0,00	0,00	-
43	1'386'643,86	2'002'400,00	1'426'806,19	-575'593,81	-28,75%
44	0,00	0,00	6'392,37	6'392,37	N/A
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	3'173,19	3'173,19	N/A
49	0,00	0,00	0,00	0,00	-
<b>Total</b>	<b>1'386'643,86</b>	<b>2'002'400,00</b>	<b>1'436'371,75</b>	<b>-566'028,25</b>	<b>-28,27%</b>

#### Explication des principales variations par rapport au budget

Il résulte des retards de travaux du BCD mentionnés plus haut, une baisse de recettes équivalente au groupe 43.

### 2.2.1. Evolution des charges de fonctionnement Service du cadastre

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	4'126'305,60	4'444'200,00	4'062'740,66	-381'459,34	-8,58%
31	185'583,33	224'800,00	200'154,93	-24'645,07	-10,96%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	54'063,15	36'000,00	36'004,02	4,02	0,01%
35	8'619,15	23'000,00	8'734,60	-14'265,40	-62,02%
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	271'065,46	300'200,00	273'456,77	-26'743,23	-8,91%
<b>Total</b>	<b>4'645'636,69</b>	<b>5'028'200,00</b>	<b>4'581'090,98</b>	<b>-447'109,02</b>	<b>-8,89%</b>

#### Explication des principales variations par rapport au budget

L'écart au groupe 30 résulte principalement d'un poste vacant qui sera prochainement repourvu. Le service a par ailleurs très peu eu recours à du personnel auxiliaire en 2025.

## 2.2.2. Evolution des revenus de fonctionnement Service du cadastre

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	2'046'088,59	1'770'700,00	1'969'102,04	198'402,04	11,20%
43	3'024'140,30	2'648'100,00	2'860'850,12	212'750,12	8,03%
44	0,00	0,00	6'541,38	6'541,38	N/A
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	2'613'547,50	2'633'000,00	2'636'931,50	3'931,50	0,15%
<b>Total</b>	<b>7'683'776,39</b>	<b>7'051'800,00</b>	<b>7'473'425,04</b>	<b>421'625,04</b>	<b>5,98%</b>

### Explication des principales variations par rapport au budget

La mise à jour des autorisations à bien plaire ainsi que le nouveau tarif de ces dernières a eu un effet positif sur le groupe 42.

L'écart au groupe 43 s'explique par la facturation de certaines prestations non-budgétée aux autres services de la ville, notamment en lien avec des crédits d'investissements.

## 2.3.1. Evolution des charges de fonctionnement Service des gérances

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	9'769'353,86	8'854'100,00	8'913'462,38	59'362,38	0,67%
31	31'083'498,74	29'954'000,00	30'871'943,53	917'943,53	3,06%
32	692,20	0,00	0,00	0,00	-
33	12'897'775,73	15'493'200,00	13'446'624,57	-2'046'575,43	-13,21%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	1'500'472,50	263'900,00	837'052,53	573'152,53	217,19%
39	18'735'764,76	18'686'200,00	19'742'350,37	1'056'150,37	5,65%
<b>Total</b>	<b>73'987'557,79</b>	<b>73'251'400,00</b>	<b>73'811'433,38</b>	<b>560'033,38</b>	<b>0,76%</b>

### Explication des principales variations par rapport au budget

Pour le Service de gérances, 2025 représente le premier exercice complet depuis la résiliation du mandat de la CPCL. Le groupe 30 montre un effectif en phase de diminution. Le plan des postes prévoit la suppression de trois postes en 2026 et la nouvelle organisation du service sera complètement effective dès 2027.

L'augmentation constatée au groupe 31 est principalement due à l'augmentation des coûts de l'énergie facturée par les SIL.

Au groupe 33, les amortissements moins importants que budgétés résultent du report de projets d'investissement du patrimoine financier.

L'écart budgétaire au groupe 38 s'explique par la neutralisation des augmentations de revenus liées à la vente des immeubles situés à la Place de la Riponne 10, comptabilisées jusqu'à l'achèvement des travaux conformément au préavis 2015/50. Par ailleurs, des attributions sont également comptabilisées en fin d'exercice en fonction des financements intervenus pour des mesures du plan climat.

Concernant le groupe 39, les intérêts et commissions internes supérieurs au budget sont totalement compensés, au groupe 49, par des facturations plus importantes qu'anticipées à d'autres services de

la Ville.

### 2.3.2. Evolution des revenus de fonctionnement Service des gérances

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	60'811'257,53	58'398'300,00	65'172'287,06	6'773'987,06	11,60%
43	10'028'536,23	7'947'600,00	7'630'988,54	-316'611,46	-3,98%
44	0,00	0,00	16'362,11	16'362,11	N/A
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	5'291'568,91	6'102'800,00	4'591'718,17	-1'511'081,83	-24,76%
49	33'971'463,12	33'357'200,00	35'427'647,82	2'070'447,82	6,21%
<b>Total</b>	<b>110'102'825,79</b>	<b>105'805'900,00</b>	<b>112'839'003,70</b>	<b>7'033'103,70</b>	<b>6,65%</b>

#### Explication des principales variations par rapport au budget

Les recettes largement supérieures au budget au groupe 42 sont principalement dues à l'encaissement de nouveaux droits permanents de distincts de superficie et à un rattrapage de facturation. Le retard pris dans les projets d'assainissement du patrimoine financier explique l'écart par rapport au budget au groupe 48.

### 2.4.1. Evolution des charges de fonctionnement Service d'architecture et du logement

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	8'005'442,75	8'096'100,00	7'730'557,41	-365'542,59	-4,52%
31	253'596,21	527'200,00	208'704,47	-318'495,53	-60,41%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	778'780,90	50'000,00	0,00	-50'000,00	-100,00%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	3'156'373,15	3'652'600,00	3'272'411,25	-380'188,75	-10,41%
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	918'002,90	769'300,00	756'701,45	-12'598,55	-1,64%
<b>Total</b>	<b>13'112'195,91</b>	<b>13'095'200,00</b>	<b>11'968'374,58</b>	<b>-1'126'825,42</b>	<b>-8,60%</b>

#### Explication des principales variations par rapport au budget

Les projets d'assainissement des bâtiments, de plus en plus nombreux — avec une cinquantaine d'objets en cours — sont complexes et particulièrement exigeants en ressources humaines. Cela s'explique notamment par le caractère patrimonial de certains bâtiments historiques ainsi que par la volonté municipale de ne pas résilier les baux des locataires. Par ailleurs, l'écart au budget du groupe 30 s'explique par la vacance de certains postes, pour lesquels des recrutements ont été effectués ou sont en cours.

Des reports de projets liés à la politique du logement et de l'habitat expliquent la différence de dépenses entre le budget et les comptes au groupe 31.

La différence au groupe 36 est due au fait que certaines subventions, au lieu d'être payées par la Ville, sont prises sur le fonds de régulation des loyers modérés lorsque ce dernier atteint 30% de l'état locatif par immeuble.

## 2.4.2. Evolution des revenus de fonctionnement Service d'architecture et du logement

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	359'155,60	345'700,00	310'300,20	-35'399,80	-10,24%
43	1'352'983,53	2'230'000,00	1'845'491,76	-384'508,24	-17,24%
44	0,00	0,00	12'632,68	12'632,68	N/A
45	0,00	2'400,00	0,00	-2'400,00	-100,00%
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	29'057,60	0,00	0,00	0,00	-
<b>Total</b>	<b>1'741'196,73</b>	<b>2'578'100,00</b>	<b>2'168'424,64</b>	<b>-409'675,36</b>	<b>-15,89%</b>

### Explication des principales variations par rapport au budget

La différence entre le budget et les comptes au groupe 43 est due à un certain nombre de projets en phase d'étude. Ces derniers ne génèrent pas encore de revenus substantiels car la Ville est rémunérée sur la base d'un pourcentage sur les factures des maîtres d'œuvre.

## 2.5.1. Evolution des charges de fonctionnement Service des parcs et domaines

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	31'006'611,67	32'639'600,00	31'264'661,02	-1'374'938,98	-4,21%
31	7'919'461,93	8'529'600,00	8'675'361,54	145'761,54	1,71%
32	216,40	0,00	0,00	0,00	-
33	5'787'133,29	4'878'400,00	6'446'770,76	1'568'370,76	32,15%
35	6'352,05	0,00	0,00	0,00	-
36	133'328,50	130'000,00	168'861,50	38'861,50	29,89%
37	8'190,40	0,00	14'130,00	14'130,00	N/A
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	816'847,26	818'900,00	921'215,94	102'315,94	12,49%
<b>Total</b>	<b>45'678'141,50</b>	<b>46'996'500,00</b>	<b>47'491'000,76</b>	<b>494'500,76</b>	<b>1,05%</b>

### Explication des principales variations par rapport au budget

Etant donné l'effectif important du service, l'écart budgétaire au groupe 30 représente un pourcentage de salaires incompressible lié aux périodes de vacances entre le départ d'une personne et son remplacement.

Au groupe 33, le dépassement est dû à des amortissements plus important que prévus en lien avec plusieurs crédits d'investissements et à un changement de méthode de comptabilisation du prélèvement au FDD en faveur de ces derniers, visible dans les revenus au groupe 43.

## 2.5.2. Evolution des revenus de fonctionnement Service des parcs et domaines

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	2'839'433,08	3'352'400,00	2'560'066,90	-792'333,10	-23,63%
43	3'287'765,89	2'962'100,00	7'307'356,48	4'345'256,48	146,70%
44	0,00	0,00	50'693,47	50'693,47	N/A
45	141'809,68	131'000,00	142'971,50	11'971,50	9,14%
46	523'962,00	273'000,00	324'415,75	51'415,75	18,83%
47	8'190,40	0,00	14'130,00	14'130,00	N/A
48	71'235,95	70'300,00	72'675,95	2'375,95	3,38%
49	3'858'776,84	4'286'900,00	3'746'445,19	-540'454,81	-12,61%
<b>Total</b>	<b>10'731'173,84</b>	<b>11'075'700,00</b>	<b>14'218'755,24</b>	<b>3'143'055,24</b>	<b>28,38%</b>

### Explication des principales variations par rapport au budget

L'écart budgétaire au groupe 42 est notamment dû à une activité viticole déficitaire. Dans un contexte du marché du vin difficile et à titre d'exemple, le bénéfice attendu de la vente des vins de la Ville de Lausanne lors de la Fête fédérale de gymnastique ne s'est pas concrétisé.

Le groupe 43 est notamment impacté par une augmentation de la facturation de taxes d'abattage reversées au fonds compensatoire du patrimoine arborisé via le groupe 31. Ces revenus s'ajoutent au montant du crédit-cadre et à l'entrée du service dans le dispositif des crédits coordonnés pour les chantiers sur le domaine public. Le service dispose dès lors d'une somme d'environ CHF 2.5 millions par année pour l'arborisation de la Ville.

La transition de la décoration florale des tombes vers des plantes vivaces a notamment entraîné, au groupe 49, une diminution de la facturation interne au Service de l'économie.

#### 2.6.1. Evolution des charges de fonctionnement Service d'organisation et informatique

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	14'809'412,62	17'021'600,00	16'585'955,54	-435'644,46	-2,56%
31	8'695'565,48	8'651'600,00	7'660'590,09	-991'009,91	-11,45%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	7'167'372,17	3'912'200,00	4'213'487,62	301'287,62	7,70%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	1'046'078,49	991'500,00	1'065'562,80	74'062,80	7,47%
<b>Total</b>	<b>31'718'428,76</b>	<b>30'576'900,00</b>	<b>29'525'596,05</b>	<b>-1'051'303,95</b>	<b>-3,44%</b>

### Explication des principales variations par rapport au budget

Au groupe 30, l'obtention d'un crédit supplémentaire a permis l'internalisation du Helpdesk de la Ville. Parallèlement, l'engagement de certains profils sur lesquels la Ville est en concurrence avec le secteur privé reste difficile. Il en résulte un certain nombre de postes temporairement inoccupés.

L'écart budgétaire au groupe 31 est majoritairement dû à l'arrête de certains mandats de consulting externes, ainsi qu'au report de certaines dépenses à 2026 (migration SharePoint par exemple).

#### 2.6.2. Evolution des revenus de fonctionnement Service d'organisation et informatique

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	0,00	0,00	0,00	0,00	-
43	5'163'300,16	5'890'400,00	6'051'286,54	160'886,54	2,73%
44	0,00	0,00	23'421,88	23'421,88	N/A
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	3'199'995,65	3'234'500,00	3'234'521,23	21,23	0,00%
<b>Total</b>	<b>8'363'295,81</b>	<b>9'124'900,00</b>	<b>9'309'229,65</b>	<b>184'329,65</b>	<b>2,02%</b>

### Explication des principales variations par rapport au budget

Aucun commentaire.

## 3. Budget d'investissement

Le décalage dans le temps de la validation des préavis inscrits au Plan des investissements et le retard

dans le démarrage de certains projets rend complexe la comparaison entre les prévisions et les comptes effectifs.

Un nombre important de crédits d'investissement a pris du retard par rapport au calendrier initialement prévu. C'est notamment le cas du chantier de la gare, pour des raisons indépendantes de la volonté de la Ville, ainsi que de plusieurs crédits d'investissements destinés à la rénovation du patrimoine administratif et financier.

#### **4. Commentaires particuliers de la COFIN**

Au vu des explications apportées par les différents services, et en conclusion de ce rapport, la sous-commission LEA vous invite à accepter les comptes 2025 de cette direction.

Les commissaires :

Mathias Paquier (rapporteur)

Samuel de Vargas

### 3.6.5. Direction Enfance, jeunesse et quartiers (EJQ)

Les commissaires soussignés ont examiné les comptes 2025 en date du 21, 23 et 28 avril 2026.

Nous tenons à remercier M. le Directeur David PAYOT, Mme Julie BOLY, responsable financière qui nous a accompagnés lors de l'ensemble des visites des services, ainsi que les personnes suivantes pour la qualité des renseignements fournis :

Service	Personne	Fonction
Secrétariat général (SG)	Pierre-Antoine SCHORDERET	Adjoint de la Secrétaire générale
Service de la petite enfance (SPE)	Bertrand MARTINELLI	Chef de service
	Isabelle LACHAVANNE	Responsable financière de service
	Pascale CASTELLANI	Adjointe support au Chef de service
Service des écoles et du parascolaire (SEP)	Barbara de KERCHOVE	Cheffe de service
	Rocco GIUGNO	Adjoint financier
Service de santé et de prévention (SSPR)	Sarah DEPALLENS	Cheffe de service
	Claude SIMARRO	Responsable financier de service
Service de psychologie scolaire (SPS)	Karin BARRAUD	Cheffe de service
	Julien WISARD	Adjoint administratif
Service quartiers, jeunesse et familles (QJF)	Simone HORAT	Chef de service
	Anne-Marie CONTARDO	Adjointe en charge des finances

#### 1. Principales évolutions budgétaires pour la Direction

Direction EJQ	Budget 2025	Comptes 2025	Écarts
Charges	306'965'400.00	301'600'587.01	
<i>Crédits supplémentaires</i>	2'942'900.00		
<b>Total des charges</b>	<b>309'908'300.00</b>	<b>301'600'587.01</b>	<b>-8'307'712.99</b>
Revenus	109'130'500.00	111'612'613.80	
<i>Crédits supplémentaires</i>	1'938'900.00		
<b>Total des revenus</b>	<b>111'069'400.00</b>	<b>111'612'613.80</b>	<b>543'213.80</b>
<b>Excédent de charges</b>	<b>198'838'900.00</b>	<b>189'987'973.21</b>	<b>-8'850'926.79</b>

L'examen des comptes 2025 nous permet de constater que les charges effectives sont inférieures au budget 2025 de CHF **8'307'712.99**. \*

En parallèle, les revenus des comptes 2025 de la direction ont dépassé le budget 2025 de CHF **543'213.80**.

L'excédent de charges des comptes 2025 est dès lors inférieur de CHF **8'850'926.79** à celui prévu au budget 2025.

\* Par service, les variations de charges par rapport au budget se répartissent ainsi :

Secrétariat général : .....	CHF -611'472.29
Service de la petite enfance : .....	CHF -1'402'010.52
Service des écoles et du parascolaire : ....	CHF -5'981'222.94
Service de santé et prévention : .....	CHF -463'198.78
Service de psychologie scolaire : .....	CHF 79'677.04
Service des quartiers, jeunesses et familles : .	CHF 70'514.50

## 1.1. Évolution des charges de fonctionnement

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	130'165'072,75	148'270'100,00	140'208'870,95	-8'061'229,05	-5,44%
31	79'602'934,77	85'618'500,00	83'040'226,78	-2'578'273,22	-3,01%
32	25,00	0,00	0,00	0,00	-
33	21'102'954,95	19'285'300,00	18'537'252,13	-748'047,87	-3,88%
35	1'309'848,56	1'326'100,00	1'329'267,17	3'167,17	0,24%
36	17'141'648,92	17'712'500,00	18'190'488,41	477'988,41	2,70%
37	24'193'544,70	22'679'600,00	25'047'777,55	2'368'177,55	10,44%
38	1'213'591,91	232'800,00	854'404,03	621'604,03	267,01%
39	14'467'259,02	14'783'400,00	14'392'299,99	-391'100,01	-2,65%
<b>Total</b>	<b>289'196'880,58</b>	<b>309'908'300,00</b>	<b>301'600'587,01</b>	<b>-8'307'712,99</b>	<b>-2,68%</b>

### Explication des principales variations par rapport au budget

L'économie du groupe 30 résulte de l'ouverture progressive de nouvelles places d'accueil dans les centres de vie infantine (CVE) et dans le domaine parascolaire (APEMS) ainsi que les mutations de personnel.

L'économie du groupe 31 s'explique principalement par l'ouverture progressive des nouvelles places d'accueil au Service de la petite enfance dont le planning diffère du budget, par l'arrêt des livraisons de repas à des tiers et par conséquent moins d'achats alimentaires, ainsi que par l'optimisation des achats d'une manière centralisée.

Sur le groupe 33, la sous-dépense s'explique principalement par des amortissements inférieurs aux prévisions, en raison de l'attente du bouclage du 5<sup>e</sup> crédit-cadre ainsi que du crédit d'investissement destiné à la modernisation des réseaux informatiques dans les bâtiments scolaires.

Le dépassement sur le groupe 36 résulte du versement à la FASL pour compléter la couverture des indexations et annuités 2021/2025 et couverture du déficit 2025. À cela s'ajoutent les écritures qui se compensent en nature comptable 439 pour le fonds Ludothèque et adolescents et en nature comptable 480 pour le budget participatif.

Le dépassement sur le groupe 37 s'explique essentiellement par les subventions de la FAJE encaissées plus importantes que prévues (nature 47) et donc par une redistribution de ces dites subventions (nature 37) par la Ville aux différentes institutions privées d'accueil de la petite enfance. Finalement, le dépassement du groupe 38 provient d'attributions plus importantes que prévu au fonds de renouvellement et de rénovation et au Plan climat.

## 1.2. Évolution des revenus de fonctionnement

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	1'961'382,48	2'029'600,00	2'386'787,60	357'187,60	17,60%
43	34'513'006,54	39'952'400,00	39'121'133,96	-831'266,04	-2,08%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	38'278'987,91	42'405'000,00	41'800'827,83	-604'172,17	-1,42%
46	175'824,22	130'000,00	122'850,02	-7'149,98	-5,50%
47	24'193'544,70	22'679'600,00	25'047'777,55	2'368'177,55	10,44%
48	69'841,00	0,00	30'748,00	30'748,00	N/A
49	3'613'025,93	3'872'800,00	3'102'488,84	-770'311,16	-19,89%
<b>Total</b>	<b>102'805'612,78</b>	<b>111'069'400,00</b>	<b>111'612'613,80</b>	<b>543'213,80</b>	<b>0,49%</b>

### Explication des principales variations par rapport au budget

L'excédent de revenus du groupe 42 est lié à la location des aulas et salles de sport scolaires et à des acomptes de chauffage qui n'avaient pas été budgétisés.

L'insuffisance de revenus du groupe 43 résulte du report de l'ouverture de certaines structures parascolaires et des revenus parentaux inférieurs aux projections.

L'écart sur le groupe 45 s'explique essentiellement par la diminution des subventions de la FAJE sur les salaires et des aides au démarrage cantonale et fédérale en lien avec le report et retard dans l'ouverture de nouvelles places d'accueil (SPE).

Le groupe 47 enregistre une participation de la FAJE aux charges d'exploitation plus élevée que prévu pour les structures privées subventionnées, en miroir du groupe 37.

Finalement, l'insuffisance de revenu du groupe 49 s'explique essentiellement par une absence de refacturation des prestations de comptabilité du Secrétariat général d'EJQ au SEP à la suite de l'arrêt de l'activité fiduciaire pour le Canton en janvier 2025.

## 2. Principales évolutions budgétaires par service

### 2.1.1. Évolution des charges de fonctionnement Secrétariat général EJQ

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	4'560'805,22	4'533'200,00	3'944'649,24	-588'550,76	-12,98%
31	988'392,95	686'800,00	648'766,07	-38'033,93	-5,54%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	0,00	0,00	0,00	0,00	-
35	14'824,00	0,00	13'336,00	13'336,00	N/A
36	7'540,00	10'000,00	13'000,00	3'000,00	30,00%
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	422'167,70	422'800,00	421'576,40	-1'223,60	-0,29%
<b>Total</b>	<b>5'993'729,87</b>	<b>5'652'800,00</b>	<b>5'041'327,71</b>	<b>-611'472,29</b>	<b>-10,82%</b>

## 2.1.2. Évolution des revenus de fonctionnement Secrétariat général EJJ

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	0,00	0,00	0,00	0,00	-
43	23'733,36	7'500,00	62'636,05	55'136,05	735,15%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	400'725,76	356'200,00	192'209,24	-163'990,76	-46,04%
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	1'167'069,18	829'200,00	63'530,64	-765'669,36	-92,34%
<b>Total</b>	<b>1'591'528,30</b>	<b>1'192'900,00</b>	<b>318'375,93</b>	<b>-874'524,07</b>	<b>-73,31%</b>

### Comparaison des charges et des revenus

SGEJQ	Budget 2025	Comptes 2025	Écarts
Charges	6'820'200.00	5'041'327.71	
<i>Crédits supplémentaires</i>	-1'167'400.00		
<b>Total des charges</b>	<b>5'652'800.00</b>	<b>5'041'327.71</b>	<b>-611'472.29</b>
Revenus	1'549'200.00	318'375.93	
<i>Crédits supplémentaires</i>	-356'300.00		
<b>Total des revenus</b>	<b>1'192'900.00</b>	<b>318'375.93</b>	<b>-874'524.07</b>
<b>Excédent de charges</b>	<b>4'459'900.00</b>	<b>4'722'951.78</b>	<b>263'051.78</b>

Les charges sont inférieures au budget de CHF **611'472.29**.

Les revenus sont inférieurs au budget de CHF **874'524.07**.

L'excédent de charges est supérieur de CHF **263'051.78** à celui prévu au budget.

### Explication des principales variations par rapport au budget

Les économies de charges salariales (30) au Secrétariat général (SG) peuvent être analysées ainsi :

- Postes fixes : économie de charges de CHF 659'000, liée à deux facteurs, une vacance de postes et engagement au cours de l'année, puis au recrutement progressif de personnel éducatif au pool de remplacement durant le 1<sup>er</sup> semestre avant son transfert au service de la petite enfance.

En janvier 2025, le SG a cessé de s'occuper de la comptabilité des notes de frais des enseignants (arrêt de l'activité fiduciaire pour le Canton – cf. 33.490). Cela explique l'insuffisance de recettes en lien avec l'absence de refacturation. Il s'agit d'une opération interne qui n'a pas d'incidence sur le résultat net de la direction EJJ.

La diminution de charges sur la nature 31 est liée au transfert de la Junior Team début 2025.

À noter que le Secrétariat Général a terminé sa mutation et ne s'occupe plus de prestations directes à la population.

## 2.2.1. Évolution des charges de fonctionnement Service de la petite enfance

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	45'680'558,44	52'524'700,00	49'591'746,82	-2'932'953,18	-5,58%
31	41'419'690,81	44'684'100,00	43'459'351,71	-1'224'748,29	-2,74%
32	10,00	0,00	0,00	0,00	-
33	139'793,53	77'400,00	115'731,71	38'331,71	49,52%
35	729'823,35	713'000,00	734'775,15	21'775,15	3,05%
36	1'864'009,59	1'820'400,00	1'851'334,64	30'934,64	1,70%
37	24'193'544,70	22'679'600,00	25'047'777,55	2'368'177,55	10,44%
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	2'225'695,00	2'355'400,00	2'651'871,90	296'471,90	12,59%
<b>Total</b>	<b>116'253'125,42</b>	<b>124'854'600,00</b>	<b>123'452'589,48</b>	<b>-1'402'010,52</b>	<b>-1,12%</b>

## 2.2.2. Évolution des revenus de fonctionnement Service de la petite enfance

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	36'455,01	23'300,00	13'600,00	-9'700,00	-41,63%
43	12'805'085,81	14'471'100,00	14'409'785,93	-61'314,07	-0,42%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	12'049'767,25	15'124'500,00	12'749'028,10	-2'375'471,90	-15,71%
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
47	24'193'544,70	22'679'600,00	25'047'777,55	2'368'177,55	10,44%
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	75'464,60	47'900,00	118'752,40	70'852,40	147,92%
<b>Total</b>	<b>49'160'317,37</b>	<b>52'346'400,00</b>	<b>52'338'943,98</b>	<b>-7'456,02</b>	<b>-0,01%</b>

## Comparaison des charges et des revenus

SPE	Budget 2025	Comptes 2025	Écarts
Charges	122'449'200.00	123'452'589.48	
<i>Crédits supplémentaires</i>	2'405'400.00		
<b>Total des charges</b>	<b>124'854'600.00</b>	<b>123'452'589.48</b>	<b>-1'402'010.52</b>
Revenus	50'752'100.00	52'338'943.98	
<i>Crédits supplémentaires</i>	1'594'300.00		
<b>Total des revenus</b>	<b>52'346'400.00</b>	<b>52'338'943.98</b>	<b>-7'456.02</b>
<b>Excédent de charges</b>	<b>72'508'200.00</b>	<b>71'113'645.50</b>	<b>-1'394'554.50</b>

Les charges sont inférieures au budget de CHF **1'402'010.52**.

Les revenus sont inférieurs au budget de CHF **7'456.02**.

L'excédent de charges est inférieur de CHF **1'394'554.50** à celui prévu au budget.

## Explication des principales variations par rapport au budget

Les places supplémentaires pour les enfants dans le secteur privé subventionné s'élèvent pour l'année 2025 à 78 places sur un total général de 2927.

Tout n'a de loin pas été dépensé pour le personnel vu la difficulté à recruter du personnel fixe. Des postes restent vacants trois ou quatre mois et le personnel ne se stabilise guère : il y a beaucoup d'arrivées et de départs. On est obligé de recourir à davantage d'auxiliaires. (Cf. compte 301, non dépensé de CHF 2'073'106 (personnel fixe) et 309, non dépensé de CHF 88'230.)

Le pool de remplacements passe de 6 à 20 EPT (entièrement compensé du SG au SPE).

Au compte 313, une importante économie de CHF 446'906 a été réalisée en raison d'une diminution des achats de produits alimentaires due à l'arrêt des livraisons de repas à des tiers.

À souligner également au compte 341.318 une augmentation des subventions en lien avec l'indexation 2025, la diminution des recettes parentales et des charges importantes pour l'encadrement d'enfants à besoins spécifiques. On passe pour cet encadrement de 30'000 à 77'000 heures. L'excédent de charges s'élève dès lors à CHF 672'270.

### 2.3.1. Évolution des charges de fonctionnement Service des écoles et du parascolaire

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	55'846'095,93	65'061'600,00	61'307'738,25	-3'753'861,75	-5,77%
31	32'874'412,15	34'848'900,00	34'313'395,43	-535'504,57	-1,54%
32	15,00	0,00	0,00	0,00	-
33	19'830'872,25	18'107'400,00	16'828'510,94	-1'278'889,06	-7,06%
35	417'149,17	472'100,00	419'331,36	-52'768,64	-11,18%
36	1'402'547,83	1'481'500,00	1'389'351,92	-92'148,08	-6,22%
38	1'013'591,91	232'800,00	854'404,03	621'604,03	267,01%
39	8'515'830,22	8'821'300,00	7'931'645,13	-889'654,87	-10,09%
<b>Total</b>	<b>119'900'514,46</b>	<b>129'025'600,00</b>	<b>123'044'377,06</b>	<b>-5'981'222,94</b>	<b>-4,64%</b>

### 2.3.2. Évolution des revenus de fonctionnement Service des écoles et du parascolaire

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	1'477'513,37	1'521'400,00	1'913'200,00	391'800,00	25,75%
43	18'648'148,56	22'045'300,00	21'432'784,10	-612'515,90	-2,78%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	15'228'613,23	16'246'200,00	18'304'858,88	2'058'658,88	12,67%
46	135'824,22	80'000,00	36'037,47	-43'962,53	-54,95%
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	631'765,65	626'400,00	746'541,20	120'141,20	19,18%
<b>Total</b>	<b>36'121'865,03</b>	<b>40'519'300,00</b>	<b>42'433'421,65</b>	<b>1'914'121,65</b>	<b>4,72%</b>

### Comparaison des charges et des revenus

SEP	Budget 2025	Comptes 2025	Écarts
Charges	127'440'600.00	123'044'377.06	
<i>Crédits supplémentaires</i>	1'585'000.00		
<b>Total des charges</b>	<b>129'025'600.00</b>	<b>123'044'377.06</b>	<b>-5'981'222.94</b>
Revenus	39'938'300.00	42'433'421.65	
<i>Crédits supplémentaires</i>	581'000.00		
<b>Total des revenus</b>	<b>40'519'300.00</b>	<b>42'433'421.65</b>	<b>1'914'121.65</b>
<b>Excédent de charges</b>	<b>88'506'300.00</b>	<b>80'610'955.41</b>	<b>-7'895'344.59</b>

Les charges sont inférieures au budget de CHF 5'981'222.94.

Les revenus sont supérieurs au budget de CHF 1'914'121.65.

L'excédent de charges est inférieur de CHF 7'895'344.59 à celui prévu au budget.

### Explication des principales variations par rapport au budget

Pour la nature 31, il faut signaler (316) des économies en lien avec le report d'une part de l'ouverture

de certaines structures parascolaires (par exemple Louve, Vieux moulin et Borde-Crête) et d'autre part la retenue de l'extension de pavillons provisoires sur certains sites scolaires (Bergières, Grand Vennes, Vers-chez-les-Blancs). Il faut noter à l'inverse (314) un dépassement en lien avec la mise aux normes et l'entretien des bâtiments scolaires et parascolaires.

Il faut relever la consolidation des lieux du parascolaire en 7-8P qui se poursuit, avec la professionnalisation de l'accueil. 1668 places d'accueil parascolaire ont été réalisées en cinq ans. De plus en plus d'enfants fréquentent le parascolaire, actuellement 60 %.

À noter également la bascule progressive des 1-2P de la petite enfance au parascolaire. Cette reprise des 1-2P du SPE au SEP consiste en 800 places au total.

Les effectifs scolaires évoluent encore de manière constante ; nous n'en sommes pas encore à l'impact de la baisse des naissances... mais au contraire nous avons le pic des naissances des années 2016-2020 qui arrive pour les 7-8P. Et une grande difficulté existe en lien avec les retards dans la planification des bâtiments scolaires dans les nouveaux quartiers. L'école du Vélodrome initialement prévue pour 2028, ne verra sans doute pas le jour avant 2030 seulement.

2025 est caractérisée par le développement d'une politique d'aménagement des préaux scolaires. C'est un axe fort du service, en collaboration avec le Service des parcs et domaines (SPADOM), le Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics (MAP) et la déléguée aux places de jeux. Ce sont des investissements rentables en termes de dynamique des quartiers.

#### 2.4.1. Évolution des charges de fonctionnement Service de santé et prévention

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	6'452'910,83	6'859'000,00	6'653'456,38	-205'543,62	-3,00%
31	402'296,78	698'800,00	510'921,80	-187'878,20	-26,89%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	55'697,79	106'000,00	78'147,59	-27'852,41	-26,28%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	65'356,45	120'500,00	74'871,15	-45'628,85	-37,87%
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	749'110,01	733'500,00	737'204,30	3'704,30	0,51%
<b>Total</b>	<b>7'725'371,86</b>	<b>8'517'800,00</b>	<b>8'054'601,22</b>	<b>-463'198,78</b>	<b>-5,44%</b>

#### 2.4.2. Évolution des revenus de fonctionnement Service de santé et prévention

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	0,00	0,00	0,00	0,00	-
43	2'273'385,97	2'529'700,00	2'115'263,38	-414'436,62	-16,38%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	2'724'816,00	2'701'800,00	2'711'610,35	9'810,35	0,36%
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	1'389'846,50	1'671'400,00	1'553'888,05	-117'511,95	-7,03%
<b>Total</b>	<b>6'388'048,47</b>	<b>6'902'900,00</b>	<b>6'380'761,78</b>	<b>-522'138,22</b>	<b>-7,56%</b>

## Comparaison des charges et des revenus

SSPR	Budget 2025	Comptes 2025	Écarts
Charges	8'517'800.00	8'054'601.22	
<i>Crédits supplémentaires</i>	–		
<b>Total des charges</b>	<b>8'517'800.00</b>	<b>8'054'601.22</b>	<b>-463'198.78</b>
Revenus	6'902'900.00	6'380'761.78	
<i>Crédits supplémentaires</i>	–		
<b>Total des revenus</b>	<b>6'902'900.00</b>	<b>6'380'761.78</b>	<b>-522'138.22</b>
<b>Excédent de charges</b>	<b>1'614'900.00</b>	<b>1'673'839.44</b>	<b>58'939.44</b>

Les charges sont inférieures au budget de CHF **463'198.78**.

Les revenus sont inférieurs au budget de CHF **522'138.22**.

L'excédent de charges est supérieur de CHF **58'939.44** à celui prévu au budget.

### Explication des principales variations par rapport au budget

L'arrivée de la nouvelle cheffe de service le 1<sup>er</sup> octobre 2025 a heureusement mis fin à une période d'arrêts maladie, de service en difficulté, etc. Des titulaires ont dû être remplacés sur plusieurs mois.

Par ailleurs, il faut relever l'existence de certains postes vacants à l'office dentaire. Des arrêts maladie prolongés expliquent une perte de revenus en 2025. En effet, la principale source de revenus est l'office dentaire, et en particulier l'orthodontie ; en pédodontie le service a vécu 3 EPT d'absences prolongées (2 arrêts maladie, 1 arrêt maternité) ; en orthodontie un médecin a été malade les deux derniers mois de l'année... et les pertes sont plus importantes en orthodontie : le seul cabinet d'orthodontie génère autant de revenus que sept cabinets de pédodontie.

Au compte 361.318, il faut noter une augmentation liée aux travaux de laboratoire dentaire plus nombreux que prévus ; et il n'y a plus de laboratoire à l'interne, plus de technicien dentiste : les mandats sont confiés à l'externe.

#### 2.5.1. Évolution des charges de fonctionnement Service de psychologie scolaire

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	7'981'235,61	8'142'000,00	8'228'275,09	86'275,09	1,06%
31	202'317,63	287'000,00	214'359,34	-72'640,66	-25,31%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	0,00	0,00	6,41	6,41	N/A
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	15'403,85	11'500,00	52'740,60	41'240,60	358,61%
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	920'787,56	905'500,00	930'295,60	24'795,60	2,74%
<b>Total</b>	<b>9'119'744,65</b>	<b>9'346'000,00</b>	<b>9'425'677,04</b>	<b>79'677,04</b>	<b>0,85%</b>

## 2.5.2. Évolution des revenus de fonctionnement Service de psychologie scolaire

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	0,00	0,00	0,00	0,00	-
43	60'289,32	53'800,00	180'876,38	127'076,38	236,20%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	7'352'810,44	7'548'800,00	7'376'055,49	-172'744,51	-2,29%
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	0,00	0,00	0,00	0,00	-
<b>Total</b>	<b>7'413'099,76</b>	<b>7'602'600,00</b>	<b>7'556'931,87</b>	<b>-45'668,13</b>	<b>-0,60%</b>

### Comparaison des charges et des revenus

SPS	Budget 2025	Comptes 2025	Écarts
Charges	9'226'100.00	9'425'677.04	
<i>Crédits supplémentaires</i>	119'900.00		
<b>Total des charges</b>	<b>9'346'000.00</b>	<b>9'425'677.04</b>	<b>79'677.04</b>
Revenus	7'482'700.00	7'556'931.87	
<i>Crédits supplémentaires</i>	119'900.00		
<b>Total des revenus</b>	<b>7'602'600.00</b>	<b>7'556'931.87</b>	<b>-45'668.13</b>
<b>Excédent de charges</b>	<b>1'743'400.00</b>	<b>1'868'745.17</b>	<b>125'345.17</b>

Les charges sont supérieures au budget de CHF **79'677.04**.

Les revenus sont inférieurs au budget de CHF **45'668.13**.

L'excédent de charges est supérieur de CHF **125'345.17** à celui prévu au budget.

### Explication des principales variations par rapport au budget

Pour les subventions (366) liées aux aides individuelles (participation à l'achat de matériel de première nécessité, aux frais de transports, habits et activités de socialisation), avec CHF 11'500 au budget 2025 et CHF 52'740 au comptes 2025, des explications utiles nous ont été données pour comprendre les larges écarts des natures 36 et 43 :

« Voici le détail des dépassements sur les natures 366000 et 439910, qui sont liées car les écritures concernées sont effectuées en miroir, l'impact final étant nul.

Il s'agit d'utilisation du fonds Marino pour les élèves en besoin de soutien financier.

Le dépassement net est de CHF 9'015.60 comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous, mais il est compensé par la non-utilisation partielle des budgets d'aides individuelles d'autres services de la DEJQ durant l'année 2025 (SSPR principalement). »

Année 2025				
Division 37 - Psychologie scolaire				
Étiquettes de lignes	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025	Écart 2025
366000 - Aides individuelles	15'404.00	11'500.00	52'740.60	-41'240.60

439910 - Financement FDD/FEE et autres fonds 23	0.00	0.00	- 32'225.00	32'225.00
<b>Total général</b>	<b>15'404.00</b>	<b>11'500.00</b>	<b>20'515.60</b>	<b>-9'015.60</b>

### 2.6.1. Évolution des charges de fonctionnement Service des quartiers, jeunesses et familles

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	9'643'466,72	11'149'600,00	10'483'005,17	-666'594,83	-5,98%
31	3'715'824,45	4'412'900,00	3'893'432,43	-519'467,57	-11,77%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	1'076'591,38	994'500,00	1'514'855,48	520'355,48	52,32%
35	148'052,04	141'000,00	161'824,66	20'824,66	14,77%
36	13'786'791,20	14'268'600,00	14'809'190,10	540'590,10	3,79%
38	200'000,00	0,00	0,00	0,00	-
39	1'633'668,53	1'544'900,00	1'719'706,66	174'806,66	11,32%
<b>Total</b>	<b>30'204'394,32</b>	<b>32'511'500,00</b>	<b>32'582'014,50</b>	<b>70'514,50</b>	<b>0,22%</b>

### 2.6.2. Évolution des revenus de fonctionnement Service des quartiers, jeunesses et familles

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	447'414,10	484'900,00	459'987,60	-24'912,40	-5,14%
43	702'363,52	845'000,00	919'788,12	74'788,12	8,85%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	522'255,23	427'500,00	467'065,77	39'565,77	9,26%
46	40'000,00	50'000,00	86'812,55	36'812,55	73,63%
48	69'841,00	0,00	30'748,00	30'748,00	N/A
49	348'880,00	697'900,00	619'776,55	-78'123,45	-11,19%
<b>Total</b>	<b>2'130'753,85</b>	<b>2'505'300,00</b>	<b>2'584'178,59</b>	<b>78'878,59</b>	<b>3,15%</b>

### Comparaison des charges et des revenus

SQJF	Budget 2025	Comptes 2025	Écarts
Charges	32'511'500.00	32'582'014.50	
<i>Crédits supplémentaires</i>	-		
<b>Total des charges</b>	<b>32'511'500.00</b>	<b>32'582'014.50</b>	<b>70'514.50</b>
Revenus	2'505'300.00	2'584'178.59	
<i>Crédits supplémentaires</i>	-		
<b>Total des revenus</b>	<b>2'505'300.00</b>	<b>2'584'178.59</b>	<b>78'878.59</b>
<b>Excédent de charges</b>	<b>30'006'200.00</b>	<b>29'997'835.91</b>	<b>-8'364.09</b>

Les charges sont supérieures au budget de CHF **70'514.50**.

Les revenus sont supérieurs au budget de CHF **78'878.59**.

L'excédent de charges est inférieur de CHF **8'364.09** à celui prévu au budget.

### Explication des principales variations par rapport au budget

Dans l'ensemble, les comptes 2025 sont une belle réussite. Il y a une bonne répartition à l'interne, signe d'une gestion financière efficace. Cela facilitera l'affinement du budget futur 2027.

Les économies à la nature 31 s'expliquent en grande partie par le 51.313 (Économie due à la suspension des activités de la Junior Team et à une légère économie du côté des écoles à la montagne.)

Pour les amortissements, QJF a absorbé beaucoup pour les bâtiments. Cf. 51.331 (Dépassement lié à l'amortissement de Bois-Gentil et de l'orgue de Notre-Dame du Valentin non-inscrit au budget 2025.)

Pour la nature 36 et en particulier le financement de la FASL, la convention 2021-23 est prolongée mais les effets des indexations (en plus des annuités) expliquent en grande partie l'écart important. Cf. 51.365 (Dépassement résultant du versement à la FASL d'un complément de subvention pour finir de couvrir les indexations et annuités 2021/2025, et pour couverture du déficit 2025. À cela s'ajoute les écritures qui se compensent en nature comptable 439 pour le fonds Ludothèque et adolescents et en nature comptable 480 pour le budget participatif.)

### 3. Budget d'investissement

Les dépenses d'investissements du patrimoine administratif prévues pour 2025 s'élevaient pour l'ensemble de la direction EJQ à CHF **17'047'000.00**.

Les dépenses d'investissements du patrimoine administratif effectuées en 2025 s'élèvent pour l'ensemble de la direction EJQ à CHF **12'610'974.40**.

Elles se répartissent ainsi dans les différents services concernés :

	Prévisions 2025	Comptes 2025
<b>Enfance, jeunesse et quartiers</b>	<b>17'047'000.00</b>	<b>12'610'974.40</b>
Service des écoles et du parascolaire	15'505'000.00	12'323'614.83
Service de la petite enfance	275'000.00	15'965.30
Service quartiers, jeunesse et familles	1'267'000.00	271'394.27

Le détail des décalages des calendriers par rapport aux planifications se trouve ventilé dans le document « Dépenses d'investissements du patrimoine administratif ».

### 4. Commentaires particuliers de la COFIN

Au vu des explications apportées par les différents services, et en conclusion de ce rapport, la sous-commission EJQ vous invite à accepter les comptes 2025 de cette direction.

Les commissaires :

Yvan Salzmänn (rapporteur)

Ilias Panchard

### 3.6.6. Direction Finances et mobilité (FIM)

Les commissaires soussigné-e-s ont examiné les comptes 2025 en date du 4 mai 2026. Nous tenons à remercier Mme la Directrice Florence Germond, Madame Valentina Andreoli, secrétaire générale et Madame Nathalie Aubert, adjointe responsable financière de direction qui nous ont accompagnés lors de l'ensemble des visites ainsi que ainsi que les personnes suivantes pour la qualité des renseignements fournis :

Service	Personne	Fonction
Service des Fiances (SFIN)	M. Louis-Marie Le Bot	Chef de service
	Mme Noémie Richerataux	Adjointe au Responsable unité contrôle de gestion et analyses financières
Service de la Propreté urbaine (PUR)	M. Stéphane Beaudinot	Chef de service
	Mme Sylvie Ecklin	Adjointe au Chef de Service
	Mme Maya Müller	
Secrétariat général FIM (SGFIM)	Mme Valentina Andreoli	Secrétaire générale
	Mme Joëlle Moret	Déléguée à l'égalité et à la diversité
Service achat et logistique Ville (SALV)	M. Luc Perraux	Adjoint au Chef de Service
	M. Philippe Martin	Contrôleur de gestion
Service mobilité et aménagements des espaces publics (MAP)	M. Patrick Eturnaud	Chef de Service
	M. Nicolas Deig	Responsable financier et qualité
Service du personnel (SPEL)	Mme Vesna Stanimirovic	Chef de service
	Mme Catherine Crevoisier	Adjointe à la Cheffe de service

## 1. Principales évolutions budgétaires pour la Direction

### 1.1 Evolution des charges de fonctionnement

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	86'521'579,57	82'316'500,00	84'166'528,20	1'850'028,20	2,25%
31	35'821'252,06	35'255'500,00	36'490'260,35	1'234'760,35	3,50%
32	43'366'355,63	47'640'000,00	41'853'694,87	-5'786'305,13	-12,15%
33	40'209'815,56	32'741'900,00	28'066'734,25	-4'675'165,75	-14,28%
35	2'781'134,60	2'704'500,00	2'851'385,85	146'885,85	5,43%
36	10'450'993,13	10'655'000,00	10'653'996,00	-1'004,00	-0,01%
38	162'000,00	162'000,00	640'882,44	478'882,44	295,61%
39	24'656'614,67	24'124'800,00	16'929'591,42	-7'195'208,58	-29,82%
<b>Total</b>	<b>243'969'745,22</b>	<b>235'600'200,00</b>	<b>221'653'073,38</b>	<b>-13'947'126,62</b>	<b>-5,92%</b>

### Explication des principales variations par rapport au budget

L'excédent de charges du groupe 30 s'explique par l'impact lié au correctif de la masse salariale prévu de manière centralisée au SPEL pour l'ensemble de la Ville lors de l'élaboration du budget. Au bouclage des comptes, les impacts effectifs se matérialisent dans l'ensemble des services.

L'excédent de charges du groupe 31 s'explique, d'une part, par la budgétisation au SFIN, de manière centralisée d'une non-dépense de 5 millions, en partie compensée par l'imputation centralisée des factures d'énergie à recevoir des SIL pour l'ensemble des services de la Ville pour un montant de 3,2 millions. D'autre part, il y a notamment des non-dépenses sur le compte 318 en lien avec des

prestations réalisées par des tiers moins importantes que budgétées.

Les écarts entre comptes et budget dans le groupe 32 s'explique par des taux d'intérêts à court terme plus bas que ceux retenus dans le cadre de l'élaboration du budget (aux moyen CT effectif : de 0,48 % pour 2025 contre 1.9% dans les hypothèses budgétaires).

L'écart favorable au groupe 33 s'explique principalement par deux services : Propreté urbaine, en raison d'amortissements inférieurs au budget, liés au report de livraisons à 2026, et Finances, du fait de défalcatons d'impôts et du Contentieux inférieures au budget.

L'excédent de charges du groupe 35 s'explique par des émoluments versés à l'État de Vaud pour les travaux de taxation et de recouvrement des impôts, plus élevés que prévu, car calculés sur l'assiette fiscale (en hausse dans le groupe 40).

L'écart défavorable relevé dans la rubrique 38 s'explique par un versement au fonds de réserve pour fluctuation de valeurs des placements, prêts et participations permanentes, consécutif à la réévaluation des participations dans Romande Energie Holding et la BCV, conformément aux règles comptables en vigueur.

L'économie de charges réalisée dans la rubrique 39 s'explique par une sous-estimation budgétaire des charges d'intérêts sur les crédits d'investissements votés, ainsi que par un changement de mode de calcul de la péréquation. Dans ce cadre, les prestations du Corps de Police assurant la fluidité du trafic sur les routes, ne sont désormais plus facturées au service.

## 1.2 Evolution des revenus de fonctionnement

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	611'505'398,14	603'800'000,00	638'356'277,12	34'556'277,12	5,72%
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	61'586'177,17	48'795'100,00	68'132'390,30	19'337'290,30	39,63%
43	51'912'576,76	49'033'000,00	47'827'220,53	-1'205'779,47	-2,46%
44	10'094'383,85	10'000'000,00	7'977'174,55	-2'022'825,45	-20,23%
45	22'341'509,16	1'037'000,00	1'190'701,65	153'701,65	14,82%
46	158'600,00	200'000,00	233'411,50	33'411,50	16,71%
48	8'884'698,69	4'885'300,00	763'549,44	-4'121'750,56	-84,37%
49	42'582'634,85	42'291'700,00	43'186'333,51	894'633,51	2,12%
<b>Total</b>	<b>809'065'978,62</b>	<b>760'042'100,00</b>	<b>807'667'058,60</b>	<b>47'624'958,60</b>	<b>6,27%</b>

### Explication des principales variations par rapport au budget

L'excédent de revenus du groupe 40 s'explique par des recettes fiscales supérieures aux prévisions, principalement liées à l'imposition des personnes morales (65 % de l'écart). Cette hausse s'explique essentiellement par des écarts entre les acomptes et la taxation effective réalisée par l'ACI pour certaines entreprises ainsi que par l'adaptation des acomptes 2025.

L'excédent de revenus du groupe 42 s'explique principalement par la dissolution du solde de la provision pour l'égalisation du résultat de l'électricité (68% de l'écart) et les dividendes de Gaznat et de EOS Holding qui ont été supérieurs au budget (18% de l'écart).

Les revenus moins importants relevés dans la rubrique 43 sont principalement liés au départ de UVTD du service PUR au 1<sup>er</sup> juillet 2025. Cette diminution est partiellement compensée par une augmentation des revenus observée chez MAP.

La rubrique 44 est caractérisée par une surestimation budgétaire des revenus de l'impôt sur les gains immobiliers.

L'excédent de revenus du groupe 45 s'explique essentiellement par des revenus issus de la participation des communes à la déchèterie plus importante que budgété.

L'écart de revenus du groupe 48 s'explique principalement, au sein du service de la propreté urbaine, par un prélèvement sur le fonds « déchets », en relation avec les résultats nets de l'exercice inférieurs au budget.

L'augmentation du groupe 49 s'explique principalement par au Service des finances par la facturation interne des prestations gratuites effectuées par les services communaux lors des manifestations culturelles et sportives (par exemple la Fête fédérale de gymnastique). Cette variation est partiellement compensée par une baisse de revenus constatée dans le service des achats et de la logistique Ville, due à une rétrocession des recettes des places de parc PML inférieure au budget ainsi qu'à la non-facturation de prestations aux services non commercialisés.

## 2. Principales évolutions budgétaires par service

### 2.1.1 Evolution des charges de fonctionnement Secrétariat général FIM

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	2'243'188,21	2'340'300,00	2'286'213,85	-54'086,15	-2,31%
31	76'280,61	89'600,00	63'092,84	-26'507,16	-29,58%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	851'820,18	695'000,00	695'140,27	140,27	0,02%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	10'360'000,00	10'510'000,00	10'510'000,00	0,00	0,00%
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	1'174'629,21	1'270'800,00	1'312'773,77	41'973,77	3,30%
<b>Total</b>	<b>14'705'918,21</b>	<b>14'905'700,00</b>	<b>14'867'220,73</b>	<b>-38'479,27</b>	<b>-0,26%</b>

#### Explication des principales variations par rapport au budget

Le Secrétariat général présente peu de variations. Au compte 39, l'augmentation des charges est dû à une augmentation des charges de loyers internes facturés par le Service des gérances

### 2.1.2 Evolution des revenus de fonctionnement Secrétariat général FIM

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	0,00	0,00	0,00	0,00	-
43	482'342,96	275'900,00	283'687,50	7'787,50	2,82%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	1'010,60	0,00	423,75	423,75	N/A
<b>Total</b>	<b>483'353,56</b>	<b>275'900,00</b>	<b>284'111,25</b>	<b>8'211,25</b>	<b>2,98%</b>

#### Explication des principales variations par rapport au budget

La diminution des recettes entre les comptes 2024 et 2025 est dû au transfert de la tenue de la comptabilité de la Société parking relais lausannoise SA à la direction Culture et développement urbain.

## 2.2.1 Evolution des charges de fonctionnement Service des finances

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	7'225'930,20	7'703'900,00	7'135'993,40	-567'906,60	-7,37%
31	2'917'879,36	-2'813'200,00	5'468'855,26	8'282'055,26	N/A
32	43'366'355,63	47'640'000,00	41'853'694,87	-5'786'305,13	-12,15%
33	19'926'367,17	11'832'800,00	9'619'540,62	-2'213'259,38	-18,70%
35	2'674'075,59	2'600'000,00	2'747'968,02	147'968,02	5,69%
36	0,00	50'000,00	50'000,00	0,00	0,00%
38	0,00	0,00	478'882,44	478'882,44	N/A
39	2'376'612,49	2'162'600,00	2'340'921,35	178'321,35	8,25%
<b>Total</b>	<b>78'487'220,44</b>	<b>69'176'100,00</b>	<b>69'695'855,96</b>	<b>519'755,96</b>	<b>0,75%</b>

### Explication des principales variations par rapport au budget

#### Évolution des charges d'intérêts

Les charges d'intérêts restent un point d'attention en 2025, en lien avec le niveau d'endettement par habitant de Lausanne, qui demeure élevé en comparaison avec d'autres grandes villes suisses.

Cette situation s'inscrit dans un contexte où les taux demeurent supérieurs à ceux connus avant le resserrement monétaire. Malgré cela, la Ville parvient à maintenir une situation globalement maîtrisée grâce à une gestion prudente de la dette et à une stratégie privilégiant les financements à moyen et long terme.

#### Évolution de la dette et coûts de la dette

L'endettement net de Lausanne atteint CHF 2'040,5 millions au 31 décembre 2025, soit environ CHF 13'500 par habitant sur la base de la population lausannoise à fin 2025. Si cet indicateur est en recul de 18% par rapport à 2012, il reste néanmoins élevé en comparaison avec d'autres grandes villes suisses et doit continuer à faire l'objet d'une attention particulière.

Cette diminution constitue certes un signal positif, mais elle doit être relativisée. En effet, la baisse de l'endettement net par habitant est partiellement liée à la croissance démographique observée depuis 2012, qui améliore mécaniquement le ratio par habitant. Or, cette même croissance de la population entraîne également des besoins supplémentaires en prestations publiques, infrastructures et investissements communaux.

L'amélioration de cet indicateur ne doit donc pas être interprétée comme une détente durable des finances communales. Le niveau d'endettement demeure important et la Ville devra poursuivre ses efforts de désendettement afin de renforcer sa marge de manœuvre, limiter sa sensibilité aux charges d'intérêts et conserver une capacité financière plus agile pour faire face aux besoins futurs.

Détail du calcul de l'endettement brut et de l'endettement net pour les exercices 2022 à 2025.

en millions de CHF		2022	2023	2024	2025
Passif	Dettes à court terme	814.5	680.2	480.8	420.0
	+ Emprunts à moyen et long termes	1'827.7	2'027.7	2'327.7	2'427.7
	<b>= Dette bancaire brute</b>	<b>2'642.1</b>	<b>2'707.8</b>	<b>2'808.5</b>	<b>2'847.7</b>
	+ Engagements courants (créanciers)	121.3	188.6	194.8	169.6
	+ Engagements envers des entités particulières	32.1	31.1	32.3	28.5
	+ Provision pour risques de pertes sur débiteurs	41.9	44.1	47.3	43.1
	+ Autres provisions	59.8	47.8	38.5	29.0
	+ Passifs transitoires	174.1	138.3	127.4	119.8
Actif	- Disponibilités	-1.0	-3.9	-1.9	-19.8
	- Débiteurs et comptes courants	-284.5	-329.9	-343.5	-329.8
	- Placement du patrimoine financier	-657.6	-695.9	-750.7	-772.7
	- Actifs transitoires	-110.7	-119.7	-80.6	-74.9
	<b>= Endettement net</b>	<b>2'017.5</b>	<b>2'008.3</b>	<b>2'072.1</b>	<b>2'040.5</b>

Évolution de la dette à court et à long terme (en million de CHF) ainsi que des intérêts payés sur les cinq derniers exercices (en CHF) :

	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2025
<b>Dette à long terme</b>	<b>2'027.65</b>	<b>2'027.65</b>	<b>2'127.65</b>	<b>2'327.65</b>	<b>2'427.65</b>
Emprunts par obligations	1'600.00	1'600.00	1'800.00	2'000.00	2'100.00
Banques	100.00	100.00	0.00	0.00	0.00
Assurances et divers	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00
Caisse de pensions	326.65	326.65	326.65	326.65	326.65
<b>Dette à court terme</b>	<b>514.90</b>	<b>614.45</b>	<b>580.17</b>	<b>480.80</b>	<b>420.00</b>
ATF	514.90	614.45	580.17	480.80	420.00
<b>Dette brute totale</b>	<b>2'542.55</b>	<b>2'642.10</b>	<b>2'707.82</b>	<b>2'808.45</b>	<b>2'847.65</b>
<b>Année</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
Intérêts comptabilisés par exercice comptable	39'934'097	37'915'821	41'674'242	43'363'956	41'851'295

### Le taux moyen de refinancement à court terme obtenu en 2025

Le taux moyen des intérêts à court terme s'élève à 0,31 % en 2025 (intérêts à court terme rapportés au capital moyen des emprunts conclus en 2025).

Si l'on inclut l'ensemble des emprunts à court terme, y compris ceux conclus en 2024 et arrivant à échéance en 2025, le taux moyen s'établit à 0,48 %.

### Maîtrise financière et investissements

Les comptes 2025 présentent un excédent de CHF 7,4 millions, soit une amélioration de CHF 73,4 millions par rapport au budget. Cette évolution s'explique notamment par des charges globalement maîtrisées ainsi que par une progression importante des recettes fiscales, en particulier sur les personnes morales.

La Ville maintient un niveau d'investissement élevé avec CHF 179,6 millions investis en 2025, notamment pour le Plan climat, les infrastructures énergétiques, la mobilité, les bâtiments publics et les équipements scolaires.

Les mesures PSAF III ont permis d'économiser 19.6 mios cumulés et un renforcement de la capacité d'autofinancement du même montant.

## Données comparatives 2024–2025

Comptes 2024	BUDGET 2025 (y c. crédits suppl.)		Comptes 2025	ECARTS
CHF	CHF		CHF	CHF
		<b>COMPTE DE RESULTAT</b>		
2'183'955'138	2'208'751'200	Total des charges	2'026'357'588.93	-182'393'611
2'164'527'326	2'142'741'100	Total des revenus	2'033'761'876.22	-108'979'224
-19'427'812	-66'010'100	<b>Excédent de charges (-) ou de revenus (+)</b>	<b>7'404'287.29</b>	73'414'387
148'660'829	157'638'100	Amortissements du patrimoine administratif	133'735'628.92	-23'902'471
-36'118'467	-52'378'700	Mouvement sur les provisions, fonds de réserve	42'833'455.80	95'212'156
93'114'550	39'249'300	<b>Autofinancement du compte de fonctionnement</b>	<b>183'973'372.01</b>	144'724'072
-156'746'054	-263'560'000	Investissements nets du patrimoine administratif	-148'090'322.70	115'469'677
-63'631'504	-224'310'700	<b>Excédent (+) ou insuffisance (-) d'autofinancement du compte de fonctionnement</b>	<b>35'883'049.31</b>	260'193'749

Malgré un contexte économique et géopolitique toujours incertain, les comptes 2025 se clôturent avec un excédent de revenus de CHF 7,4 millions et une diminution de l'endettement net de plus de CHF 30 millions. Cette évolution favorable repose à la fois sur une maîtrise globalement satisfaisante des charges, une progression des recettes fiscales — notamment celles liées aux personnes morales — ainsi que sur une nette amélioration de l'autofinancement.

La Ville maintient par ailleurs un niveau d'investissement particulièrement élevé afin de répondre aux enjeux climatiques, énergétiques et sociaux. Les investissements réalisés dans le cadre du Plan climat, des infrastructures publiques, des bâtiments scolaires ou encore de la mobilité traduisent la volonté de préparer Lausanne aux défis futurs, tout en maintenant des prestations publiques fortes.

La hausse de la dette bancaire appelle toutefois à la vigilance. Même si l'endettement net diminue, la Ville devra continuer à dégager des moyens financiers suffisants pour préserver sa capacité d'investissement dans les années à venir, notamment en matière de climat, d'infrastructures publiques et de prestations à la population. Le renforcement durable de l'autofinancement demeure ainsi un enjeu central afin de limiter la pression sur les finances communales et de conserver une marge de manœuvre suffisante face aux besoins futurs.

## 2.2.2 Evolution des revenus de fonctionnement Service des finances

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	611'505'398,14	603'800'000,00	638'356'277,12	34'556'277,12	5,72%
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	36'207'889,00	21'498'100,00	38'622'757,42	17'124'657,42	79,66%
43	5'501'969,29	5'740'000,00	5'549'241,13	-190'758,87	-3,32%
44	10'094'383,85	10'000'000,00	7'977'174,55	-2'022'825,45	-20,23%
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	7'559'026,00	0,00	0,00	0,00	-
49	37'676'685,09	36'957'400,00	38'341'376,05	1'383'976,05	3,74%
<b>Total</b>	<b>708'545'351,37</b>	<b>677'995'500,00</b>	<b>728'846'826,27</b>	<b>50'851'326,27</b>	<b>7,50%</b>

### Explication des principales variations par rapport au budget

La Ville enregistre une nouvelle fois des recettes fiscales supérieures aux prévisions budgétaires, avec un dépassement de CHF 35,7 millions par rapport au budget et une progression de CHF 27,1 millions par rapport aux comptes 2024. Cette évolution favorable traduit notamment une budgétisation prudente dans un contexte économique demeurant incertain.

Les recettes des personnes physiques présentent toutefois une progression très limitée. Elles atteignent CHF 418,7 millions aux comptes 2025, contre CHF 417,4 millions aux comptes 2024, soit une hausse de seulement CHF 1,3 million. L'impôt sur le revenu ne progresse que marginalement, de CHF 0,4 million par rapport à l'exercice précédent. Ce tassement doit faire l'objet d'une attention particulière, car les recettes des personnes physiques constituent une base fiscale essentielle et structurelle pour la Ville.

À l'inverse, la progression des recettes fiscales provient principalement des personnes morales, avec CHF 129,1 millions aux comptes 2025, soit une hausse de CHF 22,3 millions par rapport à 2024. Cette augmentation s'explique par la croissance de certaines entreprises ainsi que par des rattrapages fiscaux liés aux années précédentes. Elle contribue positivement au résultat, mais doit être analysée avec prudence dans la mesure où une partie de ces recettes pourrait ne pas être récurrente.

Les droits de mutation ainsi que les successions et donations participent également au résultat favorable. Ces éléments renforcent l'autofinancement de la Ville et soutiennent sa capacité à maintenir ses investissements et ses prestations. Leur volatilité potentielle invite toutefois à rester prudent dans l'appréciation de la trajectoire fiscale à moyen terme.

### 2.3.1. Evolution des charges de fonctionnement Service du personnel

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	8'659'822,20	931'800,00	8'846'815,08	7'915'015,08	849,43%
31	2'193'640,71	2'481'200,00	2'241'221,61	-239'978,39	-9,67%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	152,67	0,00	0,00	0,00	-
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	566'901,45	561'900,00	576'679,05	14'779,05	2,63%
<b>Total</b>	<b>11'420'517,03</b>	<b>3'974'900,00</b>	<b>11'664'715,74</b>	<b>7'689'815,74</b>	<b>193,46%</b>

### Explication des principales variations par rapport au budget

Il faut rappeler ici que l'indexation est budgétée et présentée par service lors du budget et est ensuite

regroupé au SPEL lors des comptes ce qui complique l'analyse détaillée des chiffres.  
Les charges de fonctionnement du service du personnel sont toujours très bien maîtrisées.

### 2.3.2. Evolution des revenus de fonctionnement Service du personnel

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	105,00	0,00	1'004,00	1'004,00	N/A
43	1'061'764,79	1'095'900,00	1'061'273,99	-34'626,01	-3,16%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	1'235'570,24	1'251'900,00	1'187'471,93	-64'428,07	-5,15%
<b>Total</b>	<b>2'297'440,03</b>	<b>2'347'800,00</b>	<b>2'249'749,92</b>	<b>-98'050,08</b>	<b>-4,18%</b>

#### Explication des principales variations par rapport au budget

Rappelons ici, que la charge liée à l'assurance accident est centralisée au niveau du budget, mais elle est répartie dans chaque département dans les comptes.

Au groupe 49, la différence s'explique par l'arrêt de la facturation internet concernant des employés de PUR qui sont parti chez Tridel au 1<sup>er</sup> juillet 2025.

### 2.4.1. Evolution des charges de fonctionnement Mobilité et des aménagements des espaces publics

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	17'651'023,94	19'403'600,00	18'227'669,65	-1'175'930,35	-6,06%
31	6'788'559,25	7'878'400,00	6'116'663,90	-1'761'736,10	-22,36%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	13'294'958,47	12'750'600,00	12'152'862,69	-597'737,31	-4,69%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	72'496,00	95'000,00	93'996,00	-1'004,00	-1,06%
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	18'373'059,31	18'682'500,00	10'646'985,01	-8'035'514,99	-43,01%
<b>Total</b>	<b>56'180'096,97</b>	<b>58'810'100,00</b>	<b>47'238'177,25</b>	<b>-11'571'922,75</b>	<b>-19,68%</b>

#### Explication des principales variations par rapport au budget

Dans ce service, il y a très fréquemment des retards dans l'exécution des travaux, notamment à cause des oppositions, des attentes de permis de construire et d'autres imprévus. Cela explique en partie les décalages entre le budget et les comptes dans les charges et les revenus de ce service.

Au groupe 30, la différence s'explique par la budgétisation des postes pour réaliser des projets, au temps de recrutement, au profil de la personne recrutée et à la date d'entrée en fonction et à un changement des pratiques comptable concernant l'imputation de la LAA.

Au groupe 31, l'économie de charge par rapport au budget s'explique notamment par à un nombre d'horodateurs achetés inférieur aux prévisions grâce à la réutilisation d'anciens modèles, à des prix fournisseurs compétitifs dans le cadre des appels d'offres, ainsi qu'à des achats de matériel et de matériaux de construction inférieurs aux estimations budgétisées.

Au groupe 33, la différence s'explique par à l'amortissement comptable lié au transfert d'une parcelle du domaine privé communal au domaine public

Au groupe 39, la différence est multi-factoriel. Les charges d'intérêts sur les crédits d'investissements votés ont été inférieures aux projections et suite au changement du mode de calcul de la péréquation les prestations du Corps de police assurant la fluidité du trafic sur les routes qui ne sont plus facturées au Service.

#### 2.4.2. Evolution des revenus de fonctionnement Mobilité et des aménagements des espaces publics

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	24'166'412,13	26'223'700,00	28'433'006,11	2'209'306,11	8,42%
43	5'366'281,49	1'700'800,00	3'616'463,75	1'915'663,75	112,63%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	12'361'106,00	0,00	0,00	0,00	-
46	158'600,00	200'000,00	233'411,50	33'411,50	16,71%
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	643'203,41	761'500,00	694'375,80	-67'124,20	-8,81%
<b>Total</b>	<b>42'695'603,03</b>	<b>28'886'000,00</b>	<b>32'977'257,16</b>	<b>4'091'257,16</b>	<b>14,16%</b>

#### Explication des principales variations par rapport au budget

Au groupe 42, Les revenus sont en hausse, notamment grâce aux recettes liées à la facturation des permis d'occupation du domaine public liés aux travaux ainsi qu'à un montant de péréquation plus élevé que prévu. Ce montant est estimé lors de l'élaboration du budget.

Au groupe 43, la facturation de prestation aux TL et à l'Etat de Vaud dans le cadre des projets des «Axes forts de transports publics urbains» (plus d'information ici : [www.axes-forts.ch](http://www.axes-forts.ch)) a été plus élevée que budgétisé. Un montant de 1'389'518.70 a été prélevée du fond communal pour le développement durable (FDD) et du fond pour l'efficacité énergétique (FEE) de Lausanne. Ces montants des fonds ne sont pas notés au budget. Concernant les projets financés par les prélèvements au FDD et FEE il s'agit essentiellement des objets en lien avec les préavis suivants :

- Rues vivantes I et II
- Requalification de l'avenue d'Echallens, première étape
- Mobilité Durable
- Sécurisation des itinéraires cyclables et piétonniers

#### 2.5.1. Evolution des charges de fonctionnement Service de la propreté urbaine

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	38'016'076,12	38'630'200,00	35'452'776,34	-3'177'423,66	-8,23%
31	16'430'767,36	17'687'200,00	15'453'847,46	-2'233'352,54	-12,63%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	4'304'917,97	5'191'200,00	3'638'191,03	-1'553'008,97	-29,92%
35	107'059,01	104'500,00	103'417,83	-1'082,17	-1,04%
36	18'497,13	0,00	0,00	0,00	-
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	1'121'964,22	1'148'800,00	1'113'777,35	-35'022,65	-3,05%
<b>Total</b>	<b>59'999'281,81</b>	<b>62'761'900,00</b>	<b>55'762'010,01</b>	<b>-6'999'889,99</b>	<b>-11,15%</b>

#### Explication des principales variations par rapport au budget

Au groupe 30, une partie de l'écart s'explique notamment par le transfert, au 1er juillet 2025, des employés de l'unité de valorisation thermique des déchets vers TRIDEL. Néanmoins, afin de garantir la mission de ramassage des déchets, des crédits supplémentaires ont été voté pour engager des auxiliaires, notamment suite à des absences prolongées liées à des accidents du travail.

Au groupe 31, la différence s'explique principalement par une diminution de charge à la suite de l'arrêt de la facturation des prestations refacturées par SALV, suite au changement de mode de calcul de la péréquation. Les frais d'entretien des horodateurs ont été moins élevés que prévu, tandis que le déploiement du projet Vélobox a pris du retard et n'a commencé à être déployé qu'en automne 2025. Les coûts d'entretien des véhicules et machines ont été moins importants que budgétés.

Au groupe 33, la différence s'explique par des amortissements moins importants que budgétés.

### 2.5.2. Evolution des revenus de fonctionnement Service de la propreté urbaine

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	55'952,17	119'000,00	116'227,57	-2'772,43	-2,33%
43	31'182'351,87	30'803'900,00	28'540'715,52	-2'263'184,48	-7,35%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	9'980'403,16	1'037'000,00	1'190'701,65	153'701,65	14,82%
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	1'325'672,69	4'885'300,00	734'102,19	-4'151'197,81	-84,97%
49	1'032'584,15	910'900,00	1'023'143,25	112'243,25	12,32%
<b>Total</b>	<b>43'576'964,04</b>	<b>37'756'100,00</b>	<b>31'604'890,18</b>	<b>-6'151'209,82</b>	<b>-16,29%</b>

#### Explication des principales variations par rapport au budget

Les revenus moins importants relevés dans la rubrique 43 sont principalement liés au départ de l'UVTD du service PUR au 1er juillet 2025. Cette diminution est toutefois partiellement compensée par une augmentation des revenus observée au sein de MAP.

La différence au groupe 48 s'explique par un prélèvement sur le fonds de réserve lié à la gestion des déchets urbains.

Au groupe 49, l'écart s'explique par des revenus issus des prestations internes plus élevés qu'estimé. Les amortissements, quant à eux, fluctuent d'une année à l'autre en raison des reports de livraison, des achats ou encore du renouvellement de matériel.

### 2.6.1. Evolution des charges de fonctionnement Service achats et logistique Ville

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	12'725'538,90	13'306'700,00	12'217'059,88	-1'089'640,12	-8,19%
31	7'414'124,77	9'932'300,00	7'146'579,28	-2'785'720,72	-28,05%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	1'831'599,10	2'272'300,00	1'960'999,64	-311'300,36	-13,70%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	162'000,00	162'000,00	162'000,00	0,00	0,00%
39	1'043'447,99	298'200,00	938'454,89	640'254,89	214,71%
<b>Total</b>	<b>23'176'710,76</b>	<b>25'971'500,00</b>	<b>22'425'093,69</b>	<b>-3'546'406,31</b>	<b>-13,65%</b>

#### Explication des principales variations par rapport au budget

Au compte 30, le décalage s'explique par le transfert de 4,8 EPT vers d'autres services de la Ville. Le service a également connu plusieurs départs à la retraite. Les salaires des nouveaux collaborateurs sont en général moins élevés que ceux des personnes remplacées, et comme souvent, certains recrutements ont pris du temps afin de trouver le bon profil.

Au compte 31, la différence s'explique par plusieurs facteurs, notamment des économies liées à la mutualisation de l'utilisation des machines et des outils au sein des ateliers du garage, à la baisse du prix d'achat du carburant ainsi qu'à des économies réalisées sur l'achat et le stockage du sel de déneigement.

Les amortissements liés aux autorisations d'achat de véhicules ont été moins élevés que budgété au groupe 33.

Au groupe 39, la différence s'explique par une augmentation liée à la comptabilisation des frais de gestion des places de parc du PML sous la nature 390, alors qu'ils avaient été budgétés sous la nature 316. Elle s'explique également par une diminution de l'excédent de la PML reversé à la bourse communale.

### 2.6.2. Evolution des revenus de fonctionnement Service achats et logistique Ville

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	1'155'818,87	954'300,00	959'395,20	5'095,20	0,53%
43	8'317'866,36	9'416'500,00	8'775'838,64	-640'661,36	-6,80%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	29'447,25	29'447,25	N/A
49	1'993'581,36	2'410'000,00	1'939'542,73	-470'457,27	-19,52%
<b>Total</b>	<b>11'467'266,59</b>	<b>12'780'800,00</b>	<b>11'704'223,82</b>	<b>-1'076'576,18</b>	<b>-8,42%</b>

#### Explication des principales variations par rapport au budget

Au groupe 43 la différence s'explique notamment par la diminution des facturations internes aux services non commercialisés et de la refacturation interne aux services commercialisés sur une base effective

Suite à la nouvelle politique de la gestion des places de parc (possibilité de louer à la journée, mutualisation de place de parc), la rétrocession des recettes de places de parc PML est inférieure au budget au groupe 49.

À noter que le service travaille actuellement sur un projet de directive d'achat afin de standardiser et mutualiser les achats.

### 3. Budget d'investissement

Le Service de la Mobilité et des Aménagements des Espaces Publics est très fréquemment confronté à des décalages entre le lancement des projets et le début des travaux, en raison d'oppositions, de la complexité des travaux ou de réorientations des projets.

Rue vivantes II : notamment le financement des aménagements de la Riponne, de la Place du Tunnel, de montelly, de la fresque à Pré du Marché, avancement dans le projet de la réalisation de la piétonisation de la rue centrale (prévu pour 2027).

Le projet de Interfaces M3 - études - 2ème étape, a également pris du retard, le service est en train de préparer la mise à l'enquête de la place Chauderon et Rue des Casernes.

Le projet de bus à haut niveau de service (BHNS) entre Confrérie et Saint-François (2016/17) est en sa phase d'étude.

A noter aussi, au Service du Personnel le Projet cHRysalide (Préavis N° 2026/06), que notre conseil à voter le 5 mars 2026.

#### **4. Commentaires particuliers de la COFIN**

Vœux / remarques

Au vu des explications apportées par les différents services, et en conclusion de ce rapport, la sous-commission FIM vous invite à accepter les comptes 2025 de cette direction.

Les commissaires :

Marlyse Audergon (rapporteuse)

Paulraj Kanthia

### 3.6.7. Direction Services industriels (SIL)

Les commissaires soussignées ont examiné les comptes 2025 en date du 24 avril 2026.

Nous tenons à remercier M. le Directeur Xavier Company ainsi que les personnes suivantes pour la qualité des renseignements fournis :

Service	Personne	Fonction
Service partagés	M. Florent Pichon	Chef de Service
	M. Bertrand Pillard	Responsable division Finances & Controlling

## 1. Principales évolutions budgétaires pour la Direction

### 1.1. Evolution des charges de fonctionnement

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	74'144'920,32	83'667'400,00	77'416'975,26	-6'250'424,74	-7,47%
31	393'748'074,75	339'960'500,00	318'403'692,61	-21'556'807,39	-6,34%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	50'487'909,92	58'537'400,00	41'247'267,23	-17'290'132,77	-29,54%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	33'394'989,66	47'428'200,00	50'890'630,11	3'462'430,11	7,30%
39	12'078'797,59	11'950'000,00	12'407'315,26	457'315,26	3,83%
<b>Total</b>	<b>563'854'692,24</b>	<b>541'543'500,00</b>	<b>500'365'880,47</b>	<b>-41'177'619,53</b>	<b>-7,60%</b>

### Explication des principales variations par rapport au budget

L'économie de charges constatée sur le groupe 30 s'explique principalement par la vacance de postes au sein de l'ensemble des services. Le service Réseaux contribue de manière significative à cet écart, à hauteur de 39 % du total. Par ailleurs, la sous-exécution du budget alloué aux formations dans les Services partagés constitue également un facteur explicatif de cet écart.

L'impact favorable de CHF -21.6 mios observé au niveau du groupe 31 s'explique par des dépenses inférieures au budget sur la quasi-totalité des groupes de comptes. Cet écart provient principalement des groupes 318 (CHF -8.4 mios), relevant du domaine de la communication (COM), en raison du report ou de l'avancement partiel de certains projets marketing spécifiques, ainsi que du groupe 319 (CHF -12.4 mios), lié au patrimoine (PAT), où les compensations pour les investissements destinés à l'aménagement de Lavey se sont avérées inférieures aux prévisions. Cet effet favorable permet de compenser la hausse de CHF +5.3 mios des coûts d'approvisionnement en électricité, partiellement atténuée par la diminution des coûts d'approvisionnement en gaz.

L'économie réalisée au niveau du groupe 33 résulte de plusieurs variations. Les principaux écarts sont toutefois enregistrés au sein du service Patrimoine (CHF -20 mios), en raison d'un niveau d'amortissement inférieur au budget pour les investissements liés au chauffage à distance, conséquence d'un changement de méthode de prélèvement sur les fonds. Cet effet favorable est renforcé par un niveau d'amortissement également inférieur au budget pour les infrastructures de bornes de recharge (CHF -1.8 mios), pour les mêmes raisons méthodologiques. En revanche, cet écart est partiellement atténué par un rattrapage des amortissements du réseau gaz sur la période 2024–2025, faisant suite à une modification erronée des durées d'amortissement en 2024.

Au niveau de la nature 38, les attributions, supérieures au budget de CHF +3.5 mios, s'expliquent principalement par le service commercial (CHF +2.7 mios), en raison d'une attribution de la part fossile du résultat gaz au fonds pour la transition énergétique supérieure aux prévisions.

L'écart défavorable constaté au niveau du groupe 39 s'explique principalement (83 %) par une sous-évaluation des intérêts intercalaires sur les investissements pour la production et le réseau de chauffage à distance.

## 1.2. Evolution des revenus de fonctionnement

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	2'430'768,91	3'485'200,00	3'171'505,16	-313'694,84	-9,00%
43	529'257'049,82	494'302'200,00	500'951'676,64	6'649'476,64	1,35%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	246'369,33	180'000,00	259'466,29	79'466,29	44,15%
46	397'122,52	116'000,00	195'364,03	79'364,03	68,42%
48	63'313'478,74	77'442'500,00	20'799'451,91	-56'643'048,09	-73,14%
49	0,00	0,00	0,00	0,00	-
<b>Total</b>	<b>595'644'789,32</b>	<b>575'525'900,00</b>	<b>525'377'464,03</b>	<b>-50'148'435,97</b>	<b>-8,71%</b>

### Explication des principales variations par rapport au budget

La baisse observée au niveau des revenus de nature 42 s'explique principalement par les écarts enregistrés au sein du service Patrimoine. Elle résulte notamment d'une surestimation budgétaire liée à une modification de la méthode de comptabilisation de la compensation des désinvestissements relatifs à Axes-Forts, ainsi qu'à l'absence d'encaissement du produit de location des sous-stations M2 suite à leur vente.

Par ailleurs, le bénéfice comptable lié à la vente d'équipements s'est avéré supérieur au budget à hauteur de CHF 1.2 mios.

L'augmentation des revenus enregistrée à la rubrique 43 s'explique principalement par le service Commercial, à hauteur de CHF +13.7 mios, en raison de volumes de gaz vendus supérieurs aux prévisions. Cet effet favorable est toutefois partiellement atténué par une surestimation budgétaire au sein du service Patrimoine, lié à l'activation d'heures de personnel dans différents domaines, inférieure aux prévisions budgétaires.

La hausse des revenus par rapport au budget au sein de la rubrique 45 s'explique par des subventions cantonales perçues par le Centre de Formation plus élevées que prévues.

La rubrique 46 présente un écart favorable par rapport au budget, s'expliquant principalement par l'enregistrement d'une subvention de l'ASIG pour EPURA non planifiée.

L'insuffisance de revenus du groupe 48 (CHF -56.6 mios) s'explique principalement par des écarts au sein du service Patrimoine et du service Commercial. Au sein du service Patrimoine, elle résulte d'une compensation par le fonds RER des investissements à l'usine hydraulique de Lavey inférieure aux prévisions (CHF -17.8 mios), ainsi que d'un changement de méthode de comptabilisation concernant la compensation par le fonds de transition énergétique des investissements (CHF -18.9 mios). Au sein du service Commercial, elle s'explique par la non-comptabilisation du prélèvement sur le Fonds de différence de couverture énergie gaz (CHF -15.5 mios).

L'ensemble des écritures d'attributions ou de prélèvements découle de l'application de règlements ou de décisions municipales, ainsi que du principe selon lequel les fonds non régis par des dispositions légales de rang supérieur ne peuvent pas présenter de solde négatif.

## 2. Principales évolutions budgétaires par service

L'exercice 2025 se clôture avec un bénéfice de CHF 25'011'584 après allocations et prélèvements dans les divers fonds de différence de couverture, et de réserve et péréquation.

SIL - 2025	PAT	RES	PSE	COM	SPAR	SGSIL	TOTAL
Recettes (hors fonds)	188'039'000	3'257'850	8'198'769	278'544'374	1'798'859	24'739'161	504'578'012
Charges (hors fonds)	-102'309'033	-38'354'447	-19'343'231	-238'583'943	-34'104'401	-16'780'195	-449'475'250
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>85'729'967</b>	<b>-35'096'597</b>	<b>-11'144'462</b>	<b>39'960'431</b>	<b>-32'305'543</b>	<b>7'958'966</b>	<b>55'102'762</b>
Mouvement sur les fonds	-8'967'415	-	-2'924'846	-13'553'934	-4'585	-4'640'398	-30'091'178
<b>Résultat annuel</b>	<b>76'762'552</b>	<b>-35'096'597</b>	<b>-14'069'309</b>	<b>26'406'497</b>	<b>-32'310'127</b>	<b>3'318'568</b>	<b>25'011'584</b>

Pour comparaison, vous trouverez également ci-dessous les résultats du budget 2025 (initial, avant crédits supplémentaires) :

SIL - budget 2025	PAT	RES	PSE	COM	SPAR	SGSIL	TOTAL
Recettes (hors fonds)	194'846'500	2'066'700	9'446'400	264'859'400	2'213'300	24'651'100	498'083'400
Charges (hors fonds)	-129'678'800	-45'514'800	-24'152'000	-240'554'800	-34'501'600	-19'791'800	-494'193'800
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>65'167'700</b>	<b>-43'448'100</b>	<b>-14'705'600</b>	<b>24'304'600</b>	<b>-32'288'300</b>	<b>4'859'300</b>	<b>3'889'600</b>
Mouvement sur les fonds	28'705'100	230'500	-374'800	5'051'900	-	-3'598'400	30'014'300
<b>Résultat annuel</b>	<b>93'872'800</b>	<b>-43'217'600</b>	<b>-15'080'400</b>	<b>29'356'500</b>	<b>-32'288'300</b>	<b>1'260'900</b>	<b>33'903'900</b>

Vous trouverez aussi les résultats de l'exercice 2024 :

SIL - 2024	PAT	RES	PSE	COM	SPAR	SGSIL	TOTAL
Recettes (hors fonds)	170'233'604	3'091'638	7'507'849	326'450'851	1'943'000	23'104'369	532'331'311
Charges (hors fonds)	-112'191'738	-37'009'836	-18'688'663	-315'855'130	-29'879'646	-16'834'691	-530'459'703
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>58'041'866</b>	<b>-33'918'198</b>	<b>-11'180'814</b>	<b>10'595'722</b>	<b>-27'936'645</b>	<b>6'269'678</b>	<b>1'871'608</b>
Mouvement sur les fonds	19'560'187	-22'923	-2'042'023	16'333'248	22'923	-3'932'923	29'918'489
<b>Résultat annuel</b>	<b>77'602'053</b>	<b>-33'941'121</b>	<b>-13'222'837</b>	<b>26'928'970</b>	<b>-27'913'722</b>	<b>2'336'755</b>	<b>31'790'097</b>

### 2.1.1. Evolution des charges de fonctionnement Secrétariat général SIL

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	6'289'945,05	6'652'100,00	6'054'581,89	-597'518,11	-8,98%
31	8'268'045,24	10'081'400,00	8'487'258,45	-1'594'141,55	-15,81%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	1'609'982,48	1'671'400,00	1'527'808,72	-143'591,28	-8,59%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	4'498'444,45	6'500'000,00	5'828'918,78	-671'081,22	-10,32%
39	666'718,11	681'600,00	710'546,04	28'946,04	4,25%
<b>Total</b>	<b>21'333'135,33</b>	<b>25'586'500,00</b>	<b>22'609'113,88</b>	<b>-2'977'386,12</b>	<b>-11,64%</b>

#### Explication des principales variations par rapport au budget

L'économie de charges constatée sur le groupe 30 s'explique principalement par la vacance de postes. Outre une certaine difficulté de recrutement de certains profils, la procédure de recrutement elle-même fait qu'un poste peut rester vacant quelques mois.

Au niveau du groupe 31, l'économie de charges observée s'explique principalement par des dépenses pour le programme Equiwatt plus basses que budgétées.

Concernant le groupe 33, l'économie de charges s'explique principalement par un report de l'activation des bornes publiques de 2024 à 2025, et par conséquent par un report de la première tranche de l'amortissement à 2026. Accessoirement, le SALV a pu économiser des charges liées à la mise au rebut de matériel prévues en 2025.

L'économie des charges constatée sur le groupe 38 est liée à une correction de la réduction de l'impôt préalable de l'éclairage public 2019-2024.

L'excédent de charges au niveau du groupe 39 est due à une sous-évaluation des intérêts au budget

des projets de l'éclairage publique.

### 2.1.2. Evolution des revenus de fonctionnement Secrétariat général SIL

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	228'657,12	23'900,00	416'865,80	392'965,80	1644,21%
43	22'257'445,26	24'331'200,00	23'930'767,05	-400'432,95	-1,65%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	246'369,33	180'000,00	259'466,29	79'466,29	44,15%
46	371'896,89	116'000,00	132'061,72	16'061,72	13,85%
48	565'521,53	2'901'600,00	1'188'520,70	-1'713'079,30	-59,04%
49	0,00	0,00	0,00	0,00	-
<b>Total</b>	<b>23'669'890,13</b>	<b>27'552'700,00</b>	<b>25'927'681,56</b>	<b>-1'625'018,44</b>	<b>-5,90%</b>

#### Explication des principales variations par rapport au budget

La hausse des revenus constatée au niveau du groupe 42 est inhérente à différents revenus de participation des SIL dans des entreprises affiliées non prévus dans le budget, notamment les dividendes des Forces Motrices Hongrin-Léman SA (FMHL).

L'écart négatif de revenu au niveau du groupe 43 s'explique principalement par une correction de la réduction de l'impôt prélabable de l'éclairage public 2019-2024 et par un écart budgétaire sur le remboursement de la taxe CO2 lié à la production des usines thermiques.

L'excédent de revenu au niveau du groupe 45 est dû à des subventions cantonales perçues par le Centre de formation (C-FOR), plus élevées que prévues.

La diminution des revenus enregistrée à la rubrique 48 s'explique par des prélèvements sur des fonds (Fonds de péréquation de l'éclairage public – en lien avec les activités de l'éclairage public - et Fonds climat – en lien avec les activités du programme Equiwatt) plus faibles que budgétés.

### 2.2.1 Evolution des charges de fonctionnement Services partagés

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	8'792'620,76	10'597'800,00	9'411'659,36	-1'186'140,64	-11,19%
31	18'131'843,81	23'591'600,00	23'494'044,53	-97'555,47	-0,41%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	2'846'825,04	913'600,00	1'063'449,52	149'849,52	16,40%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	108'356,05	103'900,00	135'247,90	31'347,90	30,17%
<b>Total</b>	<b>29'879'645,66</b>	<b>35'206'900,00</b>	<b>34'104'401,31</b>	<b>-1'102'498,69</b>	<b>-3,13%</b>

#### Explication des principales variations par rapport au budget

L'économie de charges constatée sur le groupe 30 s'explique par la vacance de postes au sein du service, liée à un fort turn-over et au temps de latence entre le départ du personnel et le recrutement. Un poste en particulier est concerné, celui de Risk Manager, demandant un profil très spécifique et pour lequel plusieurs mises à concours consécutives ont été organisées.

L'impact favorable observé au niveau du groupe 31 s'explique principalement par une économie sur les coûts de carburants des véhicules et sur les coûts de chauffage des bâtiments.

L'excédent des charges constaté au niveau du groupe 33 est dû à une perte sur différence de change, par des activations des projets IT supérieures à ce qui a été prévu au budget et par le désinvestissement d'un scooter.

Enfin, l'écart défavorable constaté au niveau du groupe 39 s'explique par une sous-évaluation des intérêts intercalaires sur des dépenses des projets IT.

## 2.2.2 Evolution des revenus de fonctionnement Services partagés

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	673'960,05	602'000,00	633'178,28	31'178,28	5,18%
43	1'269'040,13	1'611'300,00	1'162'137,08	-449'162,92	-27,88%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	0,00	3'543,39	3'543,39	N/A
48	22'923,17	0,00	-4'584,64	-4'584,64	N/A
49	0,00	0,00	0,00	0,00	-
<b>Total</b>	<b>1'965'923,35</b>	<b>2'213'300,00</b>	<b>1'794'274,11</b>	<b>-419'025,89</b>	<b>-18,93%</b>

### Explication des principales variations par rapport au budget

L'excédent de revenu observé au niveau du groupe 42 est dû principalement à une sous-évaluation budgétaire des loyers et des décomptes d'exploitation du patrimoine financier.

La perte de revenu observée au niveau du groupe 43 est due principalement à l'activation d'heures internes pour le préavis digitalisation inférieure au budget (liée à une prudence au budget : plus d'heures ont été budgétées que saisies) et à une sous-évaluation des intérêts intercalaire sur les dépenses des projets IT, qui ont couru plus longtemps que prévu et qui ont demandé le recours à des mandataires externes.

La différence positive de revenu constatée au niveau du groupe 46 s'explique par une subvention pour les panneaux solaires de Chauderon 23 non-budgétée.

Enfin, la perte de revenu observée au niveau du groupe 48 s'explique par un prélèvement dans le Fonds CO2 afin de financer une mesure liée aux surcoûts des véhicules électriques.

## 2.3.1 Evolution des charges de fonctionnement Service Commercial

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	13'216'560,68	14'478'100,00	13'990'795,98	-487'304,02	-3,37%
31	302'403'598,72	225'371'100,00	224'026'019,79	-1'345'080,21	-0,60%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	234'970,25	627'100,00	501'476,16	-125'623,84	-20,03%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	15'338'348,08	22'850'000,00	25'526'271,94	2'676'271,94	11,71%
39	0,00	50'000,00	65'650,72	15'650,72	31,30%
<b>Total</b>	<b>331'193'477,73</b>	<b>263'376'300,00</b>	<b>264'110'214,59</b>	<b>733'914,59</b>	<b>0,28%</b>

### Explication des principales variations par rapport au budget

L'économie de charges constatée sur le groupe 30 s'explique par la vacance de postes au sein du service.

L'impact favorable de CHF -1.3 mios observé au niveau du groupe 31 résulte de plusieurs variations ayant un impact positif ou négatif sur les charges : une baisse des achats de matériel multimédia en lien avec la diminution de la clientèle, l'augmentation des coûts d'approvisionnement en électricité, la diminution des coûts d'approvisionnement en gaz, la diminution des coûts liés aux manifestations, diminution des coûts de sponsoring et des projets marketing ambitieux non réalisés (en lien avec les produits d'installations solaire photovoltaïques et de pompes à chaleur).

L'économie réalisée au niveau du groupe 33 s'explique principalement par des amortissements du microréseau électrique (*microgrid*) des Plaines-du-Loup surévalués au budget.

L'excédent des charges au niveau du groupe 38 est dû à l'attribution de la part fossile du résultat gaz au fonds pour la transition énergétique supérieure aux prévisions.

Enfin, le résultat défavorable du groupe 39 est inhérent aux intérêts sur les projets de *microgrids* des Plaines-du-Loup, sous-évalués au budget.

### 2.3.2 Evolution des revenus de fonctionnement Service Commercial

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	310'490,72	265'000,00	207'034,37	-57'965,63	-21,87%
43	326'140'360,44	264'594'400,00	278'291'456,46	13'697'056,46	5,18%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	0,00	45'882,88	45'882,88	N/A
48	31'671'596,08	27'901'900,00	11'972'337,61	-15'929'562,39	-57,09%
49	0,00	0,00	0,00	0,00	-
<b>Total</b>	<b>358'122'447,24</b>	<b>292'761'300,00</b>	<b>290'516'711,32</b>	<b>-2'244'588,68</b>	<b>-0,77%</b>

#### Explication des principales variations par rapport au budget

La perte de revenus observée au niveau du groupe 42 s'explique principalement par une diminution des bonis et des revenus liés au recouvrement et rachat de créances.

L'augmentation des revenus enregistrée à la rubrique 43, à hauteur de CHF +13.7 mios, s'explique principalement par les volumes de gaz vendus supérieurs aux prévisions.

La rubrique 46 présente un écart favorable par rapport au budget, s'expliquant principalement par l'enregistrement d'une subvention de l'ASIG pour EPURA non planifiée.

L'insuffisance de revenus du groupe 48 (CHF -15.9 mios) s'explique principalement par la non-comptabilisation du prélèvement sur le Fonds de différence de couverture énergie gaz.

### 2.4.1 Evolution des charges de fonctionnement Service Patrimoine

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	16'681'902,24	17'845'900,00	17'540'299,32	-305'600,68	-1,71%
31	40'203'433,17	48'676'200,00	36'235'400,81	-12'440'799,19	-25,56%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	44'312'662,20	52'387'800,00	37'384'175,57	-15'003'624,43	-28,64%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	10'540'037,35	15'198'200,00	16'173'823,63	975'623,63	6,42%
39	10'993'740,17	10'768'900,00	11'149'157,21	380'257,21	3,53%
<b>Total</b>	<b>122'731'775,13</b>	<b>144'877'000,00</b>	<b>118'482'856,54</b>	<b>-26'394'143,46</b>	<b>-18,22%</b>

## Explication des principales variations par rapport au budget

L'économie de charges constatée sur le groupe 30 s'explique par la vacance de postes au sein du service et par une diminution de l'utilisation de véhicules privés et de places de stationnement.

L'impact favorable de CHF -12.4 mios observé au niveau du groupe 31 résulte de plusieurs variations ayant un impact positif ou négatif sur les charges, mais surtout par une compensation d'investissements à l'usine hydraulique de Lavey moins importante que prévue (environ -11.4 mios).

L'économie réalisée au niveau du groupe 33 résulte de plusieurs variations. Les principaux écarts sont liés à un niveau d'amortissement inférieur au budget pour les investissements liés au chauffage à distance (environ -20 mios), conséquence d'un changement de méthode de prélèvement sur les fonds. Cet effet favorable est renforcé par un niveau d'amortissement également inférieur au budget pour les infrastructures de bornes de recharge, pour les mêmes raisons méthodologiques. En revanche, cet écart est partiellement atténué par un rattrapage des amortissements du réseau gaz sur la période 2024-2025, faisant suite à une modification erronée des durées d'amortissement en 2024 (environ 5.2 mios).

L'excédent des charges au niveau du groupe 38 est dû à une attribution supérieure pour le Fonds de renouvellement de Lavey suite à une production hydraulique plus importante que budgétée, à une attribution plus importante au Fonds de couverture du réseau de chauffage à distance dues à des coûts plus bas que prévus et, enfin, à une attribution au Fonds de transition énergétique pour un projet de réseau CAD (Axes-Forts) suite à la prise en compte d'une recette passée.

Enfin, l'excédent de charges au niveau du groupe 39 s'explique par une sous-évaluation des intérêts intercalaires des investissements pour la production et pour le réseau de chauffage à distance.

### 2.4.2 Evolution des revenus de fonctionnement Service Patrimoine

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	1'087'145,42	2'385'300,00	1'625'604,10	-759'695,90	-31,85%
43	169'134'458,24	192'461'200,00	186'413'395,97	-6'047'804,03	-3,14%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	12'000,00	0,00	0,00	0,00	-
48	30'100'224,57	43'903'300,00	7'206'408,77	-36'696'891,23	-83,59%
49	0,00	0,00	0,00	0,00	-
<b>Total</b>	<b>200'333'828,23</b>	<b>238'749'800,00</b>	<b>195'245'408,84</b>	<b>-43'504'391,16</b>	<b>-18,22%</b>

## Explication des principales variations par rapport au budget

La baisse observée au niveau des revenus de nature 42 s'explique principalement par une surestimation budgétaire liée à une modification de la méthode de comptabilisation de la compensation des désinvestissements relatifs à Axes-Forts, ainsi qu'à l'absence d'encaissement du produit de location des sous-stations M2 suite à leur vente. Par ailleurs, le bénéfice comptable lié à la vente d'équipements s'est avéré supérieur au budget à hauteur de CHF 1.2 mios.

La diminution des revenus enregistrée à la rubrique 43 s'explique principalement par une surestimation budgétaire liée à l'activation d'heures de personnel dans différents domaines, inférieure aux prévisions budgétaires.

L'insuffisance de revenus du groupe 48 (CHF -36.7 mios) résulte d'une compensation par le fonds RER des investissements à l'usine hydraulique de Lavey inférieure aux prévisions (CHF -17.8 mios), ainsi

que d'un changement de méthode de comptabilisation concernant la compensation par le fonds de transition énergétique des investissements (CHF -18.9 mios).

### 2.5.1 Evolution des charges de fonctionnement Service Production et solutions énergétiques

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	7'543'094,53	8'378'200,00	7'779'563,75	-598'636,25	-7,15%
31	9'578'546,06	12'753'500,00	10'690'630,07	-2'062'869,93	-16,17%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	1'264'807,66	2'680'900,00	532'539,18	-2'148'360,82	-80,14%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	3'018'159,78	2'880'000,00	3'361'615,76	481'615,76	16,72%
39	302'214,76	339'400,00	340'498,49	1'098,49	0,32%
<b>Total</b>	<b>21'706'822,79</b>	<b>27'032'000,00</b>	<b>22'704'847,25</b>	<b>-4'327'152,75</b>	<b>-16,01%</b>

#### Explication des principales variations par rapport au budget

L'économie de charges constatée sur le groupe 30 s'explique par la vacance de postes au sein du service.

L'impact favorable de CHF -2 mios observé au niveau du groupe 31 résulte de plusieurs variations ayant un impact positif sur les charges, notamment en lien avec la diminution des activités de contracting et par un arrêt d'une durée de trois mois de l'usine de Lavey pour révision.

La baisse des charges au niveau du groupe 33 s'explique principalement par l'absence d'amortissement des dépenses des bornes de recharge de l'administration de la Ville de Lausanne en 2025 dû au changement de méthode des prélèvements sur les fonds.

Au niveau du groupe 38, la différence observée est dû principalement à la régulation des résultats de l'activité de contracting des Plaines-du-Loup par une attribution au Fonds de péréquation.

### 2.5.2 Evolution des revenus de fonctionnement Service Production et solutions énergétiques

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	51'748,20	59'000,00	69'932,71	10'932,71	18,53%
43	7'442'875,31	9'387'400,00	8'114'960,45	-1'272'439,55	-13,55%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	13'225,63	0,00	13'876,04	13'876,04	N/A
48	976'136,56	2'505'200,00	436'769,47	-2'068'430,53	-82,57%
49	0,00	0,00	0,00	0,00	-
<b>Total</b>	<b>8'483'985,70</b>	<b>11'951'600,00</b>	<b>8'635'538,67</b>	<b>-3'316'061,33</b>	<b>-27,75%</b>

#### Explication des principales variations par rapport au budget

Le résultat positif observé au niveau du groupe 42 s'explique par des revenus des immeubles et d'autres biens du patrimoine administratifs plus hauts que budgétés.

La diminution des revenus enregistrée à la rubrique 43 s'explique principalement par les ventes d'énergie en-dessous du budget en raison de projets de contracting thermiques retardés ou reportés et par une surestimation de la main-d'œuvre interne des projets de contracting thermique des Plaines-du-Loup.

La rubrique 46 présente un écart favorable par rapport au budget, s'expliquant principalement par l'enregistrement d'une subvention pour les bornes de recharge publiques (P+R) non planifiée.

La diminution des revenus constatée au niveau du groupe 48 s'explique principalement par une diminution du prélèvement sur le Fonds CO2 à la suite de la révision de la méthode comptable concernant les amortissements des bornes de recharge de la Ville de Lausanne.

### 2.6.1 Evolution des charges de fonctionnement Service Réseaux

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	21'620'797,06	25'715'300,00	22'640'074,96	-3'075'225,04	-11,96%
31	15'162'607,75	19'486'700,00	15'470'338,96	-4'016'361,04	-20,61%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
33	218'662,29	256'600,00	237'818,08	-18'781,92	-7,32%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	7'768,50	6'200,00	6'214,90	14,90	N/A
<b>Total</b>	<b>37'009'835,60</b>	<b>45'464'800,00</b>	<b>38'354'446,90</b>	<b>-7'110'353,10</b>	<b>-15,64%</b>

#### Explication des principales variations par rapport au budget

L'économie de charges constatée sur le groupe 30 s'explique par la vacance de postes au sein du service, notamment au niveau des monteuses de réseaux.

L'écart observé au niveau du groupe 33 provient principalement de l'amortissements des véhicules (CHF-16.1k), suite au report de l'achat de ces véhicules sur 2026. Le solde (CHF-2.7k) est issu de l'écart budgétaire sur la mise au rebut de matériel obsolète.

L'impact favorable de CHF -4 mio observé au niveau du groupe 31 s'explique par des dépenses inférieures au budget sur la totalité des rubriques du groupe. Cet écart provient principalement des rubriques 314 (CHF-1.3 mio) et 315 (CHF-1 mio), relevant des coûts d'entretien et de maintenance des réseaux d'électricité, de gaz et de chauffage à distance inférieurs au budget, et de la rubrique 318 (CHF -1.3 mio), relevant d'une économie de coûts au niveau du personnel externe et des frais de communication pour l'exploitation des compteurs smart.

### 2.6.2 Evolution des revenus de fonctionnement Service Réseaux

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	78'767,40	150'000,00	218'889,90	68'889,90	45,93%
43	3'012'870,44	1'916'700,00	3'038'959,63	1'122'259,63	58,55%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	-22'923,17	230'500,00	-	-230'500,00	-100,00%
49	0,00	0,00	0,00	0,00	-
<b>Total</b>	<b>3'068'714,67</b>	<b>2'297'200,00</b>	<b>3'257'849,53</b>	<b>960'649,53</b>	<b>41,82%</b>

#### Explication des principales variations par rapport au budget

Le résultat positif observé au niveau du groupe 42 s'explique par une revalorisation des déchets plus élevée que prévue en raison de la hausse du cours boursier du cuivre.

L'augmentation des revenus enregistrée à la rubrique 43, à hauteur de CHF +1.1 mio, s'explique

principalement par l'augmentation des recettes par rapport au budget liée aux manifestations, aux prestations du centre de conduite pour d'autres communes et à l'exploitation du réseau de Cadouest.

Enfin, le résultat observé au niveau du groupe 48 est dû à l'absence de prélèvements sur les fonds de réserve et de renouvellement.

### 2.7.1 Résultats par prestation

Les répartitions par prestation (produits et services) se présentent de la manière suivante :

<b>SiL - 2025</b>	<b>Electricité</b>	<b>Gaz</b>	<b>CàD</b>	<b>Multimédia</b>	<b>Prest. tiers Hors expl.</b>	<b>TOTAL</b>
Recettes	192'954'398	172'629'575	71'116'825	10'339'539	30'779'602	477'819'939
Ventes internes	23'762'990	22'398'348	42'365'651	-	-	88'526'989
Mouvements sur les FDC	-5'644'473	526'664	-2'610'845	-	937'127	-6'791'527
<b>Revenus de l'année</b>	<b>211'072'915</b>	<b>195'554'588</b>	<b>110'871'631</b>	<b>10'339'539</b>	<b>31'716'729</b>	<b>559'555'402</b>
Coûts directs	-108'952'829	-141'320'859	-19'721'751	-7'324'781	-10'985'131	-288'305'351
Coûts ventilés	-41'379'728	-15'291'361	-13'697'835	-4'086'293	-15'747'923	-90'203'140
Achats internes	-23'676'735	-	-64'763'999	-	-86'255	-88'526'989
Ajustements "costing"	-	-	-	-	-	-
<b>EBITDA</b>	<b>37'063'623</b>	<b>38'942'368</b>	<b>12'688'046</b>	<b>-1'071'535</b>	<b>4'897'420</b>	<b>92'519'922</b>
Amortissements	-26'525'170	-10'030'301	-611'043	6'471	-859'412	-38'019'455
Intérêts	-7'287'900	-2'100'712	-607'016	-	-804'160	-10'799'788
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>3'250'553</b>	<b>26'811'355</b>	<b>11'469'987</b>	<b>-1'065'064</b>	<b>3'233'848</b>	<b>43'700'679</b>
Mouvements sur les autres fonds	2'073'609	-18'309'199	505'767	-	-2'959'273	-18'689'095
<b>Résultat annuel</b>	<b>5'324'162</b>	<b>8'502'156</b>	<b>11'975'754</b>	<b>-1'065'064</b>	<b>274'575</b>	<b>25'011'584</b>

<b>SiL - Budget 2025</b>	<b>Electricité</b>	<b>Gaz</b>	<b>CàD</b>	<b>Multimédia</b>	<b>Prest. tiers Hors expl.</b>	<b>TOTAL</b>
Recettes	191'717'700	151'816'300	73'536'800	11'117'000	27'828'100	456'015'900
Ventes internes	23'141'655	23'712'700	45'291'800	-	-	92'146'155
Mouvements sur les FDC	-15'103'200	16'470'300	-1'693'300	-	813'200	487'000
<b>Revenus de l'année</b>	<b>199'756'155</b>	<b>191'999'300</b>	<b>117'135'300</b>	<b>11'117'000</b>	<b>28'641'300</b>	<b>548'649'055</b>
Coûts directs	-104'450'286	-145'442'896	-19'875'295	-8'228'000	-12'511'523	-290'508'000
Coûts ventilés	-39'133'863	-17'631'699	-12'801'030	-4'687'743	-15'344'165	-89'598'500
Achats internes	-23'055'700	-	-69'004'500	-	-85'955	-92'146'155
Ajustements "costing"	7'507'400	6'068'200	-166'800	400'000	808'700	14'617'500
<b>EBITDA</b>	<b>40'623'706</b>	<b>34'992'905</b>	<b>15'287'675</b>	<b>-1'398'743</b>	<b>1'508'357</b>	<b>91'013'900</b>
Amortissements	-27'211'300	-3'367'100	-19'969'100	10'000	-4'828'500	-55'366'000
Intérêts	-7'068'900	-2'139'600	-583'200	-	-888'600	-10'680'300
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>6'343'506</b>	<b>29'486'205</b>	<b>-5'264'625</b>	<b>-1'388'743</b>	<b>-4'208'743</b>	<b>24'967'600</b>
Mouvements sur les fonds	1'457'100	-14'767'700	20'528'800	-	1'718'100	8'936'300
<b>Résultat annuel</b>	<b>7'800'606</b>	<b>14'718'505</b>	<b>15'264'175</b>	<b>-1'388'743</b>	<b>-2'490'643</b>	<b>33'903'900</b>

<b>SiL - 2024</b>	<b>Electricité</b>	<b>Gaz</b>	<b>CàD</b>	<b>Multimédia</b>	<b>Prest. tiers Hors expl.</b>	<b>TOTAL</b>
Recettes	217'902'346	180'407'022	62'698'821	14'552'726	27'716'818	503'277'732
Ventes internes	26'246'159	18'101'261	36'713'397	472'752	-	81'533'570
Mouvements sur les FDC	-1'751'955	9'551'794	-1'996'066	-	1'409'525	7'213'299
<b>Revenus de l'année</b>	<b>242'396'551</b>	<b>208'060'077</b>	<b>97'416'152</b>	<b>15'025'478</b>	<b>29'126'343</b>	<b>592'024'601</b>
Coûts directs	-152'504'585	-178'851'708	-16'724'271	-9'920'276	-9'767'533	-367'768'372
Coûts ventilés	-37'015'236	-14'348'379	-12'351'024	-5'855'949	-13'298'883	-82'869'471
Achats internes	-26'159'961	-	-54'814'659	-472'752	-86'198	-81'533'570
Ajustements "costing"	-	-	-	-	-	-
<b>EBITDA</b>	<b>26'716'769</b>	<b>14'859'991</b>	<b>13'526'199</b>	<b>-1'223'499</b>	<b>5'973'729</b>	<b>59'853'188</b>
Amortissements	-25'764'683	-3'118'416	-14'827'397	6'482	-3'200'987	-46'905'000
Intérêts	-7'310'734	-2'121'032	-579'453	-	-765'490	-10'776'708
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-6'358'648</b>	<b>9'620'543</b>	<b>-1'880'651</b>	<b>-1'217'016</b>	<b>2'007'252</b>	<b>2'171'480</b>
Mouvements sur les autres fonds	11'363'673	3'990'608	15'802'063	-	-1'537'727	29'618'617
<b>Résultat annuel</b>	<b>5'005'025</b>	<b>13'611'151</b>	<b>13'921'411</b>	<b>-1'217'016</b>	<b>469'525</b>	<b>31'790'097</b>

Les variations par prestation sont issues principalement des faits marquants suivants :

- Les résultats du secteur de l'**électricité** demeurent globalement stables. Ils intègrent toutefois, pour la dernière année, un remboursement lié à la procédure menée par l'EICOM concernant les tarifs 2009-2010.

- Le bénéfice du **gaz** est en recul, principalement en raison d'une correction des amortissements enregistrée sur l'exercice en cours. Par ailleurs, conformément aux recommandations du Contrôle des Finances de la Ville de Lausanne (CFL), le fonds de différence de couverture lié à la commercialisation de ce fluide n'apparaît désormais plus en comptabilité, ce qui peut entraîner des effets non négligeables sur les résultats annuels.
- L'extension du réseau de **chauffage à distance** lausannois commence à produire des effets positifs sur le plan financier. Néanmoins, la forte hausse des coûts liés aux droits d'usage du sol non reporté dans nos tarifs entraîne une diminution du bénéfice annuel par rapport à l'exercice précédent.
- L'activité **multimédia** affiche à nouveau une perte en progression, principalement due à l'érosion continue de la clientèle.
- Enfin, le léger recul des résultats liés aux **prestations pour tiers et autres prestations** résulte d'une combinaison de facteurs se compensant mutuellement. Cette évolution reste toutefois sans impact significatif sur les comptes des SiL, cette rubrique ne représentant qu'environ 1% du bénéfice annuel 2025.

### 3 Budget d'investissement

Les investissements nets de l'année 2025 se montent à CHF 72.8 mio contre une planification de CHF 103.8 mio annoncée dans le cadre du plan des investissements publié 2025-2028. Les écarts résultent principalement de la disponibilité restreinte des ressources internes, notamment en raison de postes vacants ; du report de projets impliquant plusieurs directions ou communes en raison de difficultés dans leur coordination ; ainsi que d'une planification trop optimiste pour certains projets.

### 4 Commentaires particuliers de la COFIN

Au vu des explications apportées par les différents services, et en conclusion de ce rapport, la sous-commission SIL vous invite à accepter les comptes 2025 de cette direction.

Les commissaires :

Carolina Carvalho (rapportrice)

Mathilde Maillard

#### **4. Conclusion**

La Commission des finances propose au Conseil communal d'adopter les conclusions suivantes :

1. d'approuver les comptes de 2025 tels qu'ils sont présentés dans le préavis n°2026/20, du 24 avril 2026.

#### **Vote de la Commission :**

Au vote, la conclusion 1 est acceptée à l'unanimité et trois abstentions, parmi les membres présents.

Lausanne, le 20 mai 2026

Pierre Conscience, Président